

MOSAÏQUE

le journal de la ville de Colombes | juin 2010 | www.colombes.fr | n°18



VOIR GRAND POUR LES TOUT-PETITS

p. 24



BILAN

Redynamisation des
conseils de quartiers p. 22



ÉVÉNEMENT

Colombes fête la
cerise en musique p. 20



PORTRAIT

Claude Galène
Prête-moi ta plume p. 37

W
H
E
C
L
B
D
E

CONEXION

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE doit être la priorité de tous



Chers concitoyens,

Pas un jour sans qu'un fait divers sanglant ne vienne au-devant de l'actualité. La montée des violences, si elle n'est pas toujours mentionnée par les statistiques, est une réalité subie par un grand nombre de nos concitoyens.

Les villes de banlieues sont au cœur de cette violence grandissante. Des quartiers entiers sont soumis à la loi des trafiquants de drogue, des armes de gros calibres circulent librement, les halls d'immeuble deviennent inaccessibles, les abords des collèges sont des lieux d'affrontement ou de racket, les vols à main armée ne cessent d'augmenter.

Colombes n'est pas épargnée par ces phénomènes et face à cette réalité qui a pour soubassement : l'enclavement, le chômage, l'échec scolaire, le mal logement, les maires de droite comme de gauche doivent parer au plus urgent, mais avec un État aux abonnés absents !

Il y a une véritable colère des maires de banlieue, à force d'interpeller de manière répétée les pouvoirs publics sur le caractère inacceptable des conditions de vie de nos concitoyens, particulièrement dans certaines parties de nos territoires.

La réforme territoriale, le gel des dotations de l'État, la baisse des crédits pour la politique de la ville et l'attaque contre les services publics, y compris celui de la sécurité, préparent de nouvelles poudrières. La sécurité publique ne peut se payer de mots et de démagogies. Les drames anciens et malheureusement, je le crains, à venir si l'on ne fait rien, ne trouveront pas leur solution en faisant des policiers muni-

cipaux les doubles des policiers nationaux, car au-delà des étiquettes et des attributs, tous sont confrontés à l'augmentation des violences et subissent les mêmes dérives, mais leurs missions sont par essence différentes.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'initier une pétition que vous trouverez sur le site de la ville (www.colombes.fr) pour exiger plus d'effectifs de la police nationale au commissariat de Colombes.

Notre mobilisation collective est nécessaire sur ce sujet. Dans le cadre de la revue générale des politiques publiques (RGPP), le gouvernement a décidé de supprimer 5 000 postes de policiers nationaux en 3 ans (2008-2011), dont 1 500 en 2010.

À Colombes, 30 postes ont été supprimés depuis 2001, alors même que la population augmentait de 7 000 habitants.

Il faut ajouter à cela les transferts de charges de l'État vers les collectivités en matière de sécurité publique, qu'il s'agisse de la sécurité à la sortie des écoles, des contraventions en ville, des enlèvements de véhicules, de la circulation routière, des cartes d'identité et des passeports, etc.

La ville de Colombes assume ses responsabilités avec un service de sécurité réorganisé, sectorisé, comprenant 40 policiers municipaux, 44 ASVP/TEP et 61 caméras de vidéo-protection, mais la ville ne peut pas, ne doit pas se substituer aux missions de l'État en matière de sécurité publique.

Nous avons fait de la sécurité une priorité, mais la sécurité pour tous doit demander la mobilisation de tous, car sans la force régalienne de l'État, sans le retour des policiers nationaux sur le terrain, le sentiment d'abandon risque de perdurer pour de nombreux concitoyens de notre ville.

Cela, nous ne pouvons l'accepter !

Philippe SARRE
Maire de Colombes

W
H
E
C
I
L
B
U
P

SITA SUEZ

Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

RENDEZ-VOUS MANQUÉ ?

Depuis plusieurs mois, les visites du maire dans le quartier ne sont plus indiquées dans Mosaïque. Aurait-il renoncé à se rendre au contact des habitants ?

Delphine Guillet

Depuis quelques mois les visites du maire ne sont plus annoncées dans votre journal, pourtant Philippe Sarre continue ses rencontres avec les habitants de Colombes. Il a souhaité cibler ses visites de terrain aux copropriétés, aux amicales de quartiers, aux commerçants ainsi qu'aux groupes scolaires qui ont été prévenus individuellement en amont.

Le cabinet du Maire.

DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

Bravo à Monsieur Le Maire et à ses adjoints (es) ! Que faut-il faire pour que l'on soit écouté et acquérir un logement de nos jours ? Dans quelle catégorie doit-on se situer pour une attribution ? D'où mon mécontentement face au mutisme de la ville de Colombes.

Michel Millet

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaïque@mairie-colombes.fr
Ou par courrier :
Mosaïque – Courrier des lecteurs
Hôtel de ville – Place de la République
92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).

La question du logement, est cruciale pour les ménages mal logés, en attente d'une solution parfois depuis plusieurs années. Lorsque l'on habite un logement dégradé, inadapté à sa composition familiale, que l'on souhaite quitter le nid familial, ou encore que la charge de loyer est trop élevée, mettant la famille en difficulté, il est très difficile de comprendre qu'une solution ne peut être trouvée rapidement. La municipalité a mis en place des priorités et un système de cotation pour permettre à chacun de comprendre comment se font les attributions de logements et d'être transparent sur ce sujet sensible. Vous pouvez d'ailleurs contacter le service logement pour connaître votre position.

Véronique Monge,
adjointe au maire déléguée
à l'Habitat et au Logement.

CHAT... M'INSPIRE !

La chronique du chat inspire nos lecteurs. Mieux qu'un long discours, un dessin...



WEB.TV : VOS RÉACTIONS



Retrouvez chaque mercredi la toute nouvelle web.tv sur le site de la ville www.colombes.fr et son journal 7 Jours à Colombes... et réagissez aux reportages dans Mosaïque.

HUMEUR DE CHAT

Amour, gloire et courrier

Ému. Voilà, c'est ça. Je suis ému. Mon chat aussi. Inspiré par notre existence publique drolatique et atypique, un Colombien (ou une Colombienne) nous a représentés à l'aquarelle. Voulant lui rendre un hommage appuyé, la rédaction de Mosaïque l'a du coup publiée (vous l'avez juste là à gauche de la chronique). Quand il a vu le dessin, mon chat était mort de rire. Personnellement, j'ai trouvé que la caricature avait un côté caricatural assez vexant (essayer de faire croire que c'est mon chat qui écrit la chronique, non mais vraiment...). Enfin, on ne peut pas non plus passer sa vie à se moquer de tout un chacun sans que ça vous retombe dessus un jour...

Non allez, trêve de plaisanteries. Vous connaissez mon honnêteté légendaire. Je mets un point d'honneur – et mon chat est intraitable sur l'honneur – à ce que ces chroniques, aussi étranges soient-elles, racontent la vérité (très légèrement arrangée pour la réussite de l'exercice, il faut quand même le reconnaître).

Je vous dois donc la vérité. En fait, la rédaction a dû faire face à une grave pénurie de courriers de lecteurs. Ce dessin réalisé avec autant d'amour que d'humour par la femme qui, contre toute attente, accepte tous les jours de partager ma vie et celle de mon chat, est tombé à point nommé pour suppléer à cette carence passagère. Je ne peux pas vous donner son nom, – anonymat oblige – mais il n'y en a qu'une, elle se reconnaîtra.

Mon chat m'a d'ailleurs conseillé d'en profiter pour faire passer un message. Savez-vous, lectrices et lecteurs, qu'à ma connaissance, aucun journal de ville ne donne la parole à ses lecteurs ? Certes, je n'irai pas vous faire croire que j'ai consulté les journaux des 34 000 communes françaises. Mais sur la bonne cinquantaine que ses correspondants envoient à mon chat tous les mois, foi de félin, pas un ne dispose d'un courrier des lecteurs...

Allez, profitez-en. Moi je dis que quand on vous donne la parole, il faut la prendre avant qu'on ne vous l'enlève. On ne sait jamais. Allez, une petite bafouille à Mosaïque. Sur la vie de la cité, sur la patinoire, sur le développement durable, sur l'intercommunalité... Il y a suffisamment de sujets passionnants quand même !

Et puis, avoir son nom dans Mosaïque, c'est un peu comme passer à la télé, c'est un moment de gloire (regardez, moi, par exemple, personne ne me connaissait avant...). Allez, à vos stylos, à vos claviers... Prêts ? Partez !

W
H
E
C
L
B
D
E

DALKIA

SOMMAIRE



Dossier

Petite Enfance

24 Diversifier les modes de garde, augmenter le nombre de places en crèche, encourager la formation du personnel : la ville a de nombreuses priorités pour la Petite Enfance, un domaine où les attentes sont grandes.



Bilan

Conseils de quartiers : l'exigence de la démocratie

22 Présenté en conseil municipal, le rapport d'activités des conseils de quartiers confirme la redynamisation de ces assemblées participatives.



Portrait

Claude Galène, prête-moi ta plume.

37 Claude Galène a décidé de consacrer son temps aux autres, en devenant écrivain public.

La photo du mois

9 Entrez dans l'arène. À l'occasion de «Spartacus», l'Avant-Seine s'est transformée en véritable théâtre antique, sur scène... comme en coulisses.

30 jours à Colombes

10 Les événements du mois de mai, entre semaine de la biodiversité, anniversaire du Coup de Pouce et journée sportive au parc Lagravère.

Actualités

14 La thermographie au service des économies d'énergie. Radiographie des performances énergétiques de Colombes.

15 Renforcer l'attractivité économique du territoire. Maurice Lobry s'exprime sur l'action de la municipalité.

16 Collège Clément : l'école du futur. L'établissement colombien est le premier de la ville à être équipé en numérique.

17 Le vieux clocher désormais habillé. En attendant sa réhabilitation, l'édifice s'est paré d'une fresque.

Zoom

18 Intercommunalité pour 2012. La réflexion autour d'une intercommunalité de la Boucle Nord regroupe aujourd'hui six villes.

20 Colombes fête la cerise en musique. Trois jours d'animations prévues pour la fête de la Cerise, suivie par la Fête de la Musique.

Tribunes

30 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

32 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

36 Colombes au temps des Cerises. Chant révolutionnaire bien connu, « Le temps des cerises » aurait été inspiré par les plaines de Colombes. Son auteur Jean-Baptiste Clément s'y était installé en 1866.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

Infos pratiques

39 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Claude Piriou
Rédacteur en chef : Antoine Chaplais
Journalistes : Nicolas Lemâle, Christelle Prompt (stagiaire)
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Fabrice Guillet, Sébastien Chambert, Françoise Mel, Nathalie Euvrie, Ljubisa Danilovic, Léo, Raphaël Rimoux et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution.

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville
www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association
« Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

ETDE

ETDE



ENTREZ DANS L'ARÈNE

Tour à tour théâtre, salle de concert, scène d'expression corporelle, lieu d'exposition et de conférences... L'Avant-Seine propose chaque année une programmation éclectique, ouverte à toutes les formes artistiques quelles qu'elles soient ! Et le lieu ne manque pas de ressources ! Transformé en avril dernier en véritable arène romaine pour Spartacus, un péplum lyrique, le théâtre a achevé sa saison il y a tout juste une semaine en délocalisant son dernier spectacle le Cirque sans nom, sous un chapiteau. Alors, que nous réserve l'Avant-Seine pour sa nouvelle saison ? Réponse le 24 juin, à partir de 19h sur le parvis et sur la scène du théâtre de Colombes, qui présentera en avant-première et gratuitement sa programmation 2010-2011.

Ouverture des abonnements dès le 24 juin.
L'Avant-Seine - 88 rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76.



L'école du sport. Après le cross, en avril, c'est le handball qui a fait l'actualité des écoles en mai. Au gymnase Ambroise Paré, les finales des CM1 ont vu s'affronter, une soixantaine d'élèves issue des écoles Marcellin Berthelot, de la Tour D'Auvergne et de Buffon. Et c'est finalement l'équipe de Marcellin Berthelot qui a remporté la compétition. Un établissement abonné à la victoire puisque déjà, quinze jours plus tôt, il décrochait le titre des CM2 !

Champion de France ! 500 patineurs, 26 équipes venues de tout l'Hexagone, la patinoire de Colombes, qui accueillait le championnat de France de ballet sur glace a fait l'événement. D'autant plus qu'à l'issue de la compétition, le Colombes Sports de Glace a obtenu le titre en juniors et une très belle troisième place en Novices. À noter également, toujours sur la glace de Colombes, la seconde place des Novices de l'équipe du CSG en Nation's Cup.



Rencontre entre religions. Le colloque annuel des religions s'est tenu au Tapis Rouge en présence d'une centaine de Colombiens. Les représentants des quatre principales religions sur la commune, et le maire Philippe Sarre, ont échangé sur les notions du « vivre ensemble », de solidarité et de tolérance envers l'étranger.

mai

9 30 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14



Quel talent ! Les percussionnistes de la Batu-cada, créée par le service 12-15 ans, ont été reçus par le maire, Philippe Sarre et Édouard Phanor, maire adjoint délégué à la Jeunesse, qui les ont félicités pour leur performance très remarquée à l'émission télévisée « Incroyables talents », dans laquelle ils ont atteint la demi-finale.



Fin de l'esclavage. La ville a célébré la 5^e journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Marie-Hélène Manfield, membre du Comité d'animation carnaval tropical d'Île-de-France, le CACTIF, a pris la parole au nom des associations Cultures du monde. Le maire, Philippe Sarre, et Chantal Barthélémy-Ruiz, maire adjointe déléguée aux Anciens combattants, ont aussi rendu hommage aux victimes de l'esclavage.



L'enjeu de la biodiversité. Pendant six jours, la ville a défendu la biodiversité. Une semaine durant laquelle étaient au programme des conférences, des ateliers ou encore des projections de films sur l'environnement... À noter également l'accueil, à cette occasion, par le Centre nature et à la Coulée verte d'expositions ludiques et pédagogiques. Un événement qui s'est conclu comme un symbole le 22 mai, journée mondiale de la biodiversité, par l'organisation sur le parvis de l'Hôtel de Ville, d'une grande opération de sensibilisation.



Jour d'Europe. Colombes a célébré à sa manière la Journée de l'Europe, avec devant la mairie, des stands touristiques sur les pays européens. Mais c'est dans la salle du conseil qu'a eu lieu l'animation la plus originale. Des lycéens ont en effet participé, avec l'association Nouvelle Europe, à une reconstitution fidèle d'une séance de parlement européen.



Coup de pouce. À l'occasion des vingt ans du Coup de pouce, Colombes en partenariat avec l'Association Pour Favoriser l'Égalité des chances à l'École a organisé au Tapis Rouge un rendez-vous autour de ce dispositif d'aide à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les élèves de CP. Au programme : une exposition de dessins et de collages, un reportage sur les travaux et jeux réalisés par les enfants, et une conférence.

Terre d'accueil. Dix-sept Colombiens ont été reçus à l'hôtel de ville pour se voir remettre très officiellement leurs décrets de naturalisation. Pour achever cette cérémonie solennelle qui marquait leur accès à la nationalité française, ces tout nouveaux Français ont repris en chœur la « Marseillaise ». Un moment d'émotion pour eux mais aussi pour leurs proches venus en nombre assister à l'événement.



Histoire d'une ride. Dans le cadre d'une action intergénérationnelle des élèves de seconde du lycée Guy de Maupassant, ont réalisé un film documentaire. « L'histoire d'une ride », projeté au sein de l'établissement, s'interroge, à travers le témoignage de huit seniors, tous Colombiens, la retraite, la vieillesse et sur tout ce qui en découle...

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30



À toutes allures. Acrobates, danseurs et comédiens ont investi les planches du théâtre de l'Avant-Seine pour mettre en mots et en corps, Speed, la nouvelle création de François Berdeaux. Ce show hybride a séduit le public qui, le rideau tombé, a longuement acclamé les comédiens et les danseurs de ce monde, où rien ne va plus pour celui qui ne tient pas la cadence...



Envie d'agir ! Lors de la remise officielle des prix « Envie d'agir » à Nanterre, neuf Colombiens, suivis par le Bureau information jeunesse (BIJ), ont été récompensés par la direction départementale de la jeunesse et des sports des Hauts-de-Seine. Ce programme d'État encourage et valorise, sous la forme d'aides financières, la capacité d'initiative des jeunes. Entre la réalisation d'un jardin botanique au Pérou, la création d'entreprises ou encore la promotion d'un théâtre itinérant en Afrique centrale... les projets cette année ne manquaient pas d'originalité.



Sportez-vous bien ! Pour la cinquième année consécutive, avec l'opération « Sportez-vous bien » le service Intergénérationnel de la ville a organisé au parc de l'Île-Marante une journée de pratique sportive à destination des seniors. Particulièrement appréciée cette année : une initiation au « Snag golf », un golf libre, accessible à tous grâce à un matériel léger. Une nouveauté, qui ajoutée à la dizaine d'activités proposées tout au long de l'opération, a réuni sous un grand soleil, 75 participants.

L'événement : Colombes en sports

23 MAI

Plus de 2 000 participants et une vingtaine d'associations représentées. Un événement à la hauteur des ambitions sportives de la ville.



ART'US JARDIN

FORD

ATELIER BEAUTÉ

ACQV

...

NEW
H
C
L
B
D
R

La thermographie au service des économies d'énergie

Outil indispensable pour identifier les bâtiments les plus énergivores, la thermographie aérienne a été présentée aux habitants des secteurs Opah, avant d'être disponible pour le grand public.

ENVIRONNEMENT



La première phase de la thermographie aérienne infrarouge s'est déroulée au mois de février : le survol de la ville a permis de « photographier » chaque bâtiment vu du ciel. Le but ? Identifier pour chacun d'entre eux les déperditions de chaleur, dues à une mauvaise isolation, logique puisqu'une bonne partie du bâti colombien a plus de 40 ans.

OUTILS DE SENSIBILISATION

Le 4 mai dernier, la démarche de la thermographie aérienne a été présentée à 130 propriétaires des secteurs Opah (Opération

programmée d'amélioration de l'habitat), à l'occasion d'une réunion pilotée par les services Habitat, la société ITC et Urbanis. La thermographie sert ici à sensibiliser les propriétaires, pour engager des travaux d'isolation qui peuvent être subventionnés (renseignements au 01 76 11 72 76 pour les propriétaires des secteurs Opah). Pour compléter la thermographie aérienne, des thermographies de façade sont en cours de réalisation.

UN STAND POUR LA FÊTE DE LA CERISE

Le grand public n'est pas pour autant oublié. À l'occasion de la fête de la Cerise, un stand spécialement dédié à la présentation de la thermographie sera accessible les 19 et 20 juin, animé par des représentants d'ITC, de l'Ademe et de l'opérateur Urbanis. Des postes de consultation seront disposés sur place, pour que chacun puisse observer à la loupe les performances énergétiques de son lieu de résidence. Juste après cet événement, un site web dédié sera disponible à partir du site Internet www.colombes.fr. ■

Direction l'espace à l'Escale Europe!

CULTURE

Du 5 au 10 juillet, dans le cadre des activités Solidair'Été, l'Escale Europe accueille l'opération « Espace dans ma ville ». Créée par le Centre national d'études spatiales (CNES), avec le concours de l'association Planète Sciences, cette semaine d'animations propose de découvrir l'espace via des ateliers à la fois ludiques et pédagogiques : planétarium gonflable, système solaire en kit, médiation thématique pour les curieux, construction d'une fusée à eau et

même réalisation d'une fresque en extérieur... Les activités seront à la fois encadrées par l'association et les animateurs de la ville. Outre les enfants des accueils de loisirs, et des centres sociaux et culturels, qui auront des créneaux réservés durant la semaine, « Espace dans ma ville » est ouvert aux jeunes de 8 à 14 ans sur inscription, de 10h à 17h30. C'est le moment de lever les yeux au ciel ! ■



Inscriptions jusqu'au 25 juin - 01 41 19 4773.

Nouveau calendrier pour « Ma déchèterie mobile »

ENVIRONNEMENT



Attention à partir du 7 juin, le calendrier de collecte de « Ma déchèterie mobile »* change. Désormais, la prestation de collecte des déchets volumineux se fera tous les lundis, place du marché Aragon ; tous les mercredis, à l'angle Gambetta/Ménelotte et tous les vendredis, allée Irène et Frédéric Joliot-Curie. « Ma déchèterie mobile », disponible de 13h à 18h (horaires d'été), s'adresse exclusivement aux particuliers qui souhaitent se séparer de leurs objets encombrants, gravats, déchets verts ou D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques). À noter que seuls les déchets pré-triés sont acceptés dans la limite de 2 m³ par foyer et par jour, sur présentation d'un justificatif de domicile. ■

*« Ma déchèterie mobile » est un service de proximité géré par le Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des Ordures Ménagères (Syelom).

Un collège transformé en exposition œuvre d'art

Dans le cadre du concours « Mon collège », initié par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement 92 (CAUE 92), les élèves du collège Henri Dunant ont réalisé en mai une installation éphémère originale, remodelant suivant leur imagination les couloirs de leur établissement. Avec un thème fort pour chacune des cinq créations : les mots et le langage. Figurant parmi les huit lauréats du concours, le travail des collégiens figurera en bonne place dans l'exposition, présentée au public pour une semaine à partir du 24 juin, dans le hall de l'Hôtel de Ville. ■

SOCIAL

Café des aidants

Le Centre local d'information et de coordination gériatrique de Colombes organise avec ses partenaires le « Café des aidants ». Un samedi par mois, de 10h30 à 12h, une conférence-débat animée par une psychologue et une assistante sociale, permet aux aidants familiaux et aux personnes accompagnant un parent âgé, un proche malade ou handicapé, de partager leur expérience. La prochaine rencontre aura lieu le 22 juin sur le thème « Quelle place pour l'aidant dans la relation médecin-patient ? ». ■

Plus d'infos : 01 47 60 43 54 ou 55.

« Vers une croissance nouvelle de l'activité »

À travers le club Colombes Expansion, face à la crise et au départ de Thalès... comment renforcer l'attractivité économique de Colombes, Maurice Lobry répond à Mosaïque.

ÉCONOMIE



Maurice Lobry, Premier adjoint délégué à la Vie économique

Vous co-présidez le Club Colombes Expansion avec Serge David, le directeur du site colombien de Thalès. Quel rôle joue ce club ?

Colombes Expansion réunit les grandes entreprises de notre ville. Il est un lieu d'échange d'informations entre ces sociétés et la ville. Il nous permet de mieux comprendre la vie de ces grands groupes, et à ceux-ci de mieux appréhender les réalités locales. Les relations entre nous sont riches et courtoises. À mieux se connaître, il est plus facile d'apporter des réponses à toutes les questions que réciproquement nous nous posons.

Le départ de la société Thalès fait l'actualité. Comment percevez-vous cette décision ?

Le départ de Thalès est pour la ville une lourde perte, qui nous fait penser, il y a plus de vingt ans, à la délocalisation de Kléber Colombes. Dans les deux cas, il s'agit des plus grandes entreprises de la ville, tant par le nombre des salariés que par l'importance des taxes professionnelles, près de 3 millions d'euros aujourd'hui. Nous le savons, Thalès souhaitait rester à Colombes. Plusieurs sites de substitution ont été étudiés, le long du boulevard Charles-de-Gaulle, ou proche du pont de Bezons, mais aussi sur le site Kléber.

Les calendriers potentiels de réalisation, le prix du foncier, la complexité des opérations tiennent à conduire, ont contraint l'entreprise à chercher ailleurs un terrain de 85 000 m², susceptible d'accueillir dans des locaux neufs, les activités aujourd'hui dispersées sur quatre sites à Colombes.

Face à cette décision j'ai particulièrement apprécié, les explications données par le directeur du site colombien Serge David, qui réfutait toute interprétation politicienne

du départ de Thalès, et réaffirmait que les décisions d'un grand groupe n'étaient prises que pour des raisons de développement économique. Il a rappelé qu'il avait eu de bonnes relations avec toutes les équipes municipales, l'ancienne comme la nouvelle.

Comment faire face à cette décision ?

Il nous faut travailler dès maintenant à reconstruire l'avenir de ce site. Nous avons deux ans avant le départ de l'entreprise, c'est sans doute le temps minimum nécessaire pour imaginer autre chose. Dès l'annonce de cette décision, nous avons mis sur pied une cellule d'intervention pour que la ville puisse jouer un rôle dynamique aux côtés des investisseurs et des pouvoirs publics. Nous avons déjà rencontré certains d'entre eux et nous continuerons à le faire dans les jours qui viennent. Il faut savoir que l'entreprise Thalès était locataire sur les quatre sites d'implantation à Colombes, de quatre propriétaires différents. Nous devons connaître leurs intentions concernant en particulier, les investissements qu'il faut faire sur ces sites pour les moderniser et les rendre attractifs. Mais nous avons de bons espoirs de voir se revitaliser cet espace. Car il possède des atouts, sa taille, sa situation à proximité de l'A86, et la desserte de Paris/Saint-Lazare par la gare du Stade. Nous voulons que cette évolution du site, se traduise par une croissance nouvelle de l'activité comme ce fut le cas lors du départ de Kléber Colombes. Mais notre réaction ne se limite pas à ce site. Nous travaillons aujourd'hui à l'accueil de nouvelles entreprises importantes sur le boulevard Charles-de-Gaulle et à la revitalisation de la zone d'activité de la rue de Seine. Notre ville est attractive. C'est à la communication de cette compétitivité que nous travaillons aujourd'hui.

TRANSPORTS DES TRAVAUX À LA GARE DU STADE

Dans l'attente de la mise en accessibilité de la gare du Stade, programmée par la SNCF en 2015, l'entreprise a engagé en mai, pour le compte de Réseau Ferré de France (RFF) des travaux de remplacement de l'escalator de la gare du Stade. Pour le confort et la sécurité de l'ensemble des usagers du lieu, cette intervention avait été demandée de longue date par la commune et les membres du conseil de quartier du Stade qui avaient récemment fait circuler une pétition sur le sujet. Le chantier devrait s'achever dans le courant du mois de juillet.

VIE ÉCONOMIQUE

Infos pratiques

Vous êtes nouveau commerçant ? Vous venez de vous installer à Colombes et vous souhaitez faire connaître votre activité aux lecteurs de Mosaïque ?

Contactez dès maintenant le service commerces et marchés de la ville, au 01 47 60 83 76, ou envoyez vos coordonnées par e-mail, à l'adresse commerce@mairie-colombes.fr

Brocantes



► Samedi 12 juin : vide-greniers des Canibouts Nord, 500 rue Gabriel Péri 06 75 08 37 93

► Dimanche 13 juin : brocante de l'Amicale Jean-Jaurès, place de la gare du Stade – 01 47 84 93 69

Les infos du marché

Le marché Marceau accueille depuis peu cinq nouveaux commerces :

- « Le Forum », buvette avec terrasse,
- le stand « Terre d'ici ou d'ailleurs », de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique,
- un stand de viennoiseries et de pains bio,
- le stand de produits antillais, chez Malou,
- un stand proposant des épices, des olives et des produits orientaux.

Rappel des jours de marchés à Colombes :

- Marché du Centre : place Henri Neveu – le mardi, jeudi et dimanche
- Marché du Petit-Colombes : 485/497 rue Gabriel-Péri – le mardi, vendredi et dimanche
- Marché Marceau : 66/72 boulevard Marceau – le mercredi et samedi.

Collège Clément : l'école du futur

Jean-Baptiste Clément est le premier collège à bénéficier du plan d'action départemental visant à équiper en matériel

ÉDUCATION numérique d'ici à 2011 les établissements du 92.



Jean-Baptiste Clément sera équipé en juin de 175 nouveaux ordinateurs.

Le plan d'action du Conseil général, intitulé Environnement des collèges publics des Hauts-de-Seine (ENC92), prévoit d'équiper tous les collèges du département en informatique, d'ici à 2014, pour un coût de 53 millions d'euros. L'objectif est d'ouvrir la communauté scolaire vers l'extérieur en simplifiant les relations

avec les parents et en mettant en ligne du contenu pédagogique et administratif.

Le tout premier établissement à bénéficier de ce dispositif est le collège Jean-Baptiste Clément. Dès ce mois-ci, il sera équipé de 175 ordinateurs fixes et portables, soit une moyenne d'un ordinateur pour quatre collé-

giens. Mais aussi de vidéo-projecteurs, cinq tableaux numériques, quatre cubes de projection de DVD, un laboratoire de langue ainsi que deux iPad.

« UN CAHIER DE TEXTE ÉLECTRONIQUE »

Une continuité pour ce collège, déjà en marche vers le futur, avec la mise en place d'un système de compte sur le net sur lequel chacun (professeurs, élèves et parents) peut consulter les notes et les emplois du temps... À terme, tous les devoirs seront en ligne. « C'est ce que l'on appelle le cahier de texte électronique », explique Christophe Besac, le principal de J-B Clément. Toutes ces installations seront opérationnelles dès janvier 2011, après l'arrivée de la fibre optique dans l'établissement. ■

CULTURE

La voix dans tous ses éclats



La mosaïque du collège Moulin Joly servira de décor au festival de chant choral.

Colombes accueille les 12 et 13 juin, au parc Lagravère, la 5^e édition du festival de chant choral « La Voix dans tous ses éclats ». Deux collèges colombiens prennent part à cet événement musical. Plus de trente élèves, personnels et enseignants de Moulin Joly, ont en effet réalisé pendant les vacances de Pâques, une grande mosaïque circulaire non figurative. Reproduite sur deux bâches géantes, cette fresque sera le décor de la scène du festival. Des élèves d'Henri Dunant feront quant à eux partie du « Chœur des collèges » qui se produira au Parc Lagravère, le samedi 12 juin, à 18h30. ■

Plus d'infos sur www.colombes.fr

EN DIRECT DU T2

Le point sur les travaux

Le chantier du prolongement du T2 entre La Défense et le pont de Bezons se poursuit. Le point sur les travaux à Colombes.

Carrefour rue de la Cerisaie, rue de l'Agriculture et boulevard Charles-de-Gaulle

Date : jusqu'au 12 juillet

Restrictions : la traversée du boulevard sera impossible.

Boulevard Charles de Gaulle, entre la rue de l'Agriculture, de la Cerisaie et le Pont de Charlebourg

Date : jusqu'à la fin septembre 2010

Restrictions : deux files de circulation par sens conservées l'essentiel du temps. La RATP réalise les travaux de plateforme du tramway, au centre du boulevard Charles-de-Gaulle.

Le saviez-vous ?

On appelle « travaux de plateforme » les travaux d'aménagements consacrés aux voies. La plateforme du tramway se situera au centre de la chaussée. Le long du parcours, elle sera engazonnée, excepté au niveau des carrefours où le revêtement sera en béton. La réalisation de la plateforme se fait en plusieurs étapes : la préparation du sol tout d'abord, puis deux poses de béton successives en laissant, bien entendu, un espace libre pour aménager le gazon.

Contact riverains

Au sein de l'équipe projet du T2, un agent de proximité est chargé d'apporter toutes les réponses à vos interrogations. Avec lui, vous pourrez découvrir le déroulement du projet, ainsi que les répercussions des chantiers sur l'accessibilité et la circulation. Il vous avertira également de la tenue des réunions d'information. Permanences place Victor Basch : le mardi de 10h à 12h30, le jeudi de 15h30 à 18h, le vendredi de 13h30 à 16h.

Gabriel Dousseau
06 66 47 14 90
contact@t2ladefensebezons.fr
Plus d'infos sur www.t2ladefensebezons.fr

RACING MÉTRO 92 : LES ABONNEMENTS SONT OUVERTS

Après une première saison en Top 14 réussie, le Racing Métro 92 compte bien attirer de nombreux amateurs de rugby au stade Yves-du-Manoir, déjà bien garni les jours de rencontre. Depuis le 2 juin, le club francilien propose aux férus du ballon ovale de nouveaux tarifs d'abonnement pour la saison 2010-2011 : 16 matchs à Colombes, dont 3 de Coupe d'Europe, assortis de différentes réductions et offres exclusives, pour des prix allant de 135 à 650 € suivant le type d'emplacement réservé.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.racing-metro.com.

Le vieux clocher désormais habillé

PATRIMOINE



Une fresque recouvre désormais la palissade du vieux clocher.

En attendant sa réhabilitation, le vieux clocher s'est habillé d'une fresque. L'histoire mais aussi les futures étapes de sa rénovation nous sont ainsi contées au travers d'éléments graphiques, de dates clefs et de photos originales. Installés fin mai, deux panneaux en PVC, l'un de 6 mètres de long, rue du Bournard, et l'autre d'une dizaine de mètres, rue de Verdun, recouvrent désormais la palissade qui enserre le clocher. Effet visuel garanti !

UN CHANTIER À LONG TERME

En effet, la pollution, le gel et la circulation routière avaient fragilisé l'édifice. La chute de fragments et la présence de fissures, constatées en octobre dernier, avaient révélé un risque d'affaissement, nécessitant une mise en sécurité du bâtiment. Le diagnostic sur l'état sanitaire du vestige de l'ancienne église Saint-Pierre/Saint-Paul est en cours. À l'issue de ce constat technique, la ville soumettra un projet de réhabilitation au ministère de la Culture et à l'Inspection des monuments historiques. Un chantier qui, en raison de ces étapes nécessaires et obligatoires, ne se conçoit que sur plusieurs années. ■

Colombes commémore doublement le 8 Mai 1945

MÉMOIRE



Exceptionnellement cette année, la municipalité a commémoré en deux temps la victoire du 8-Mai 1945. Dépôts de gerbe et allocutions avaient lieu le matin place du Souvenir, face au monument aux Morts. Gilles Mayance, président de l'Union des anciens combattants de Colombes (UACA), des membres du CCJ et le maire, Philippe Sarre, ont pris la parole. Celui-ci a rappelé que les nouvelles générations avaient un devoir de transmission, « avec d'autant plus de conscience que la perpétuation de la mémoire s'étiole au fur et à mesure que disparaissent les derniers témoins de la seconde guerre mondiale ».

UN RÉCIT ÉMOUVANT À LA MJC-TC

De transmission, il en était question à la MJC-TC ce 8 mai, puisque dans l'après-midi était présenté, en partenariat avec le Rotary Club et l'association Fonds Mémoire Auschwitz, le spectacle « L'Orchestre en sursis ». Cette pièce évoque l'histoire d'un orchestre de femmes que les SS prenaient plaisir à écouter entre deux exécutions au camp d'Auschwitz. Un récit émouvant pour le public, qui a été invité après le baisser de rideau à s'exprimer lors d'un débat. ■

Le discours de la commémoration sur www.colombes.fr

EN DIRECT DE S ASSOS

Centre nature

L'association du centre Nature propose :

- une conférence sur « Les grillons, les criquets et sauterelles », le dimanche 6 juin à 15h,
- une sortie « Pêche à pied à Trouville », le samedi 12 juin, de 6h30 à 18h30,
- une exposition sur « les artistes au jardin », les 19 et 20 juin, de 10h à 18h,
- une sortie en forêt d'Achères, sur le thème des oiseaux, le samedi 26 juin à 10h,
- une sortie naturaliste, « Albert Kahn – Jardins imprévus (Ile St-Germain) – Parc de St-Cloud – Ile Monsieur », le dimanche 27 juin, de 10h à 18h.

Centre nature, 16 rue de Solférino. Infos sur <http://centrenature.fr> ou 01 42 42 53 95

Appel au bénévolat

Le club des loisirs de l'Association de défense des droits des personnes handicapées mentales (l'APEI) de Bois-Colombes, recherche des adultes bénévoles (étudiants, actifs ou retraités), patients, responsables et créatifs. Elle propose à des adultes déficients intellectuels, diverses sorties, activités manuelles et ateliers, tous les samedis de 14h à 18h.

Plus d'infos : 01 47 85 70 59

Fête des activités

Le centre social et culturel du Petit-Colombes organise son gala annuel le samedi 12 juin, au Gymnase Henri Dunant, de 13h30 à 17h. L'occasion pour les enfants des différents ateliers du centre, de présenter leur travail effectué pendant l'année. Au programme : danse, judo, boxe française, pièce de théâtre en anglais, ou encore gymnastique éveil.

CSC du Petit-Colombes : 01 47 81 24 91

ACTIVITÉS POUR LES RETRAITÉS

Le service Intergénérationnel propose à l'ensemble des retraités colombiens de participer aux activités du service du 1^{er} juillet au 31 août. L'abonnement pour cette période est exceptionnellement gratuit afin de permettre à tous de rompre l'isolement et de découvrir les activités de la ville sur et en dehors de son territoire.

Plus d'infos : 01 47 84 21 94.

FERMETURE DU CMS

Le Centre municipal de santé (CMS) sera fermé cet été du 31 juillet à 12h au samedi 21 août inclus - 01 42 42 46 41.

Intercommunalité : un projet ambitieux pour 2012

Entamée en 2008, la réflexion autour de la création d'une intercommunalité dans la Boucle Nord est arrivée à maturité. La présentation fin juin de l'avant-projet est une première étape importante, avant la concertation avec les Colombiens.



Six villes sont impliquées dans le projet : Colombes, Bois-Colombes, Gennevilliers, Clichy, Asnières-sur-Seine et Saint-Ouen.

QU'EST-CE QU'UNE INTERCOMMUNALITÉ ?

Ces structures sont des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui disposent d'une fiscalité propre. Les transferts de compétences permettent aux intercommunalités de générer leurs propres recettes, et dépenses. Le conseil communautaire, qui préside l'institution, doit compter au moins un délégué de chaque ville, tandis qu'aucune municipalité ne peut occuper plus de la moitié des sièges. Ses représentants sont élus par chaque conseil municipal.

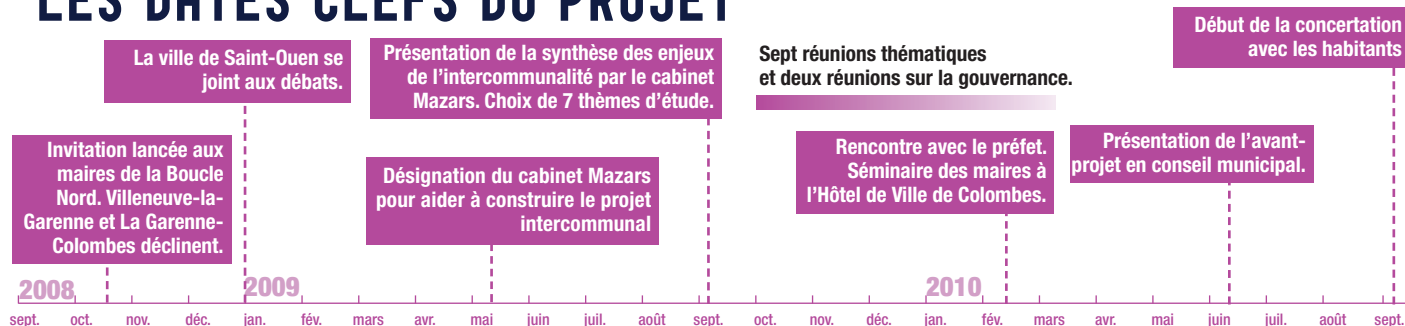
La taille théorique de l'intercommunalité de la Boucle Nord nécessite des transferts de compétences financièrement importantes, ce qui la rapproche de la plupart des communautés d'agglomération. Suivant la loi de 1999, celles-ci doivent comporter au minimum 50 000 habitants, une ville d'au moins 15 000 habitants, et avoir une continuité géographique. Elles prennent en charge plus de compétences obligatoires, que la communauté de communes, qui n'a pas de contrainte de population : développement économique, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville et transports.

C'était il y a un an et demi : le maire de Colombes, Philippe Sarre, invitait les édiles de la Boucle Nord à l'Hôtel de Ville, pour évoquer la possible création d'une intercommunalité. Six villes sont impliquées dans le projet : Colombes, Bois-Colombes, Gennevilliers, Clichy, Asnières-sur-Seine et Saint-Ouen. Le sujet est primordial, puisque le projet de réforme des collectivités territoriales prévoit que toutes les communes françaises soient en intercommunalité d'ici 2014.

UNE COOPÉRATION ENTAMÉE

Colombes fait déjà partie du Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) et finalise avec Clichy la création d'un Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) sur la restauration collective. Elle réfléchit également à la mise en place d'une école intercommunale de formation aux métiers de la petite enfance... Sur de nombreux sujets, la coopération avec les villes voisines permet de financer des projets ambitieux. La création d'une nouvelle structure apparaît comme le prolongement logique de ces initiatives.

LES DATES CLEFS DU PROJET



OBJECTIF : VALORISER UN TERRITOIRE

Faisant fi des clivages politiques, les élus se sont accordés sur l'importance de s'unir pour valoriser leur territoire. Les objectifs sont multiples : mutualiser des équipements et des services, comme la gestion des déchets ; utiliser le poids d'une intercommunalité solide pour avancer sur des sujets primordiaux : transport, sécurité, emploi...

Les communes de la Boucle Nord ont travaillé de concert avec le cabinet Mazars, chargé de formaliser un projet cohérent. Une première étude va ainsi être présentée en juin en conseil municipal, et servir de référence pour la concertation qui s'engagera à la rentrée. Quelles ressources financières pour faire fonctionner l'intercommunalité ? Quelles compétences doit-elle prendre en charge ? Quel mode de gouvernance ? Sur toutes ces questions, les habitants seront invités à s'exprimer, et à apporter leur pierre à ce projet qui, selon la volonté des municipalités engagées, pourrait voir le jour le 1^{er} janvier 2012. ■

INTERVIEW

« Cette intercommunalité ne se fera pas sans les habitants »



Philippe Sarre,
maire de Colombes.

Qu'est-ce qui a motivé la relance du processus de création d'intercommunalité ?

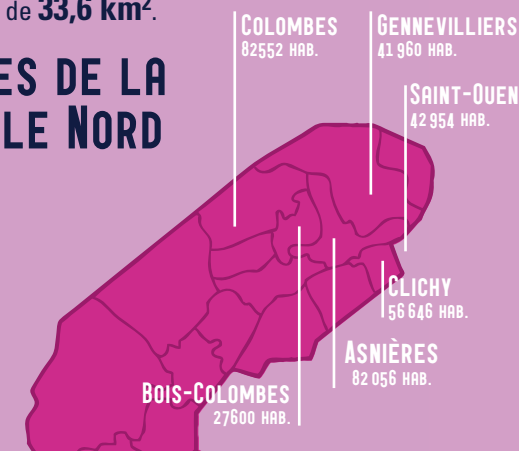
Cette relance s'est engagée à l'issue des élections de 2008, avec les changements de majorité à Colombes et Asnières. Plusieurs initiatives avaient été prises avant, qui envisageaient des périmètres extrêmement larges, et qui n'ont pas satisfait l'ensemble des communes concernées. Des coopérations thématiques ont vu le jour, mais l'idée d'une intercommunalité de la Boucle Nord était au point mort. C'est notre volontarisme qui a relancé ce processus. Il fallait avancer, car, lorsqu'on regarde l'Île-de-France, la Boucle Nord devient presque une anomalie au niveau des intercommunalités. Sur certains sujets, les communes seront plus efficaces à plusieurs : développement économique, environnement, transports, sécurité...

Chaque question ne s'arrête pas aux frontières des communes. Par ailleurs, le fait d'être en intercommunalité peut influencer sur les rapports de force auprès d'autres institutions.

LES CHIFFRES CLÉS

Aujourd'hui, **34 773** communes sur **36 882** sont regroupées en **2 611** intercommunalités, soit **90 %** de la population française. Dans le département des Hauts-de-Seine, on compte déjà **6** structures intercommunales : Mont Valérien, Cœur de Seine, Sud de Seine, Châtillon-Montrouge, Hauts-de-Brièvre et la plus grande (plus de **250 000** habitants), Grand Paris Seine Ouest. Le projet d'intercommunalité de la Boucle Nord concerne actuellement six villes, et **355 768** habitants, regroupés sur un territoire de **33,6 km²**.

VILLES DE LA BOUCLE NORD



1^{er} janvier 2012
Date envisagée de création
de l'intercommunalité de la Boucle Nord.

**Charte de fonctionnement et finalisation
du projet intercommunal avant validation
au conseil municipal.**

2011

2012

oct. nov. déc. jan. fév. mars avr. mai juin jan. fév. mars

Quelle vision se dégage des rencontres qui ont eu lieu depuis 2008 ?

Nous avons vu que malgré des histoires, des couleurs politiques différentes d'une commune à l'autre, les problématiques étaient souvent très voisines, ce qui renforçait l'idée d'une appartenance à un territoire. Les réunions thématiques ont aussi montré que l'on pouvait être d'accord sur de nombreux sujets, qu'il s'agisse de vision à long terme, avec un Agenda 21 intercommunal ou un plan local de l'habitat par exemples, mais aussi d'actions concrètes, qui améliorent le quotidien des habitants.

Dans quelle mesure les habitants peuvent-ils participer à l'élaboration de cette structure ?

Cette intercommunalité ne se fera pas sans les habitants. Ce n'est pas un cénacle d'élus, qui va ficeler un projet en dehors de toute concertation. Ce projet ne se fait pas contre les habitants, ni contre les agents des communes concernées. Nous envisageons donc un temps d'échange et de réflexion avec la population, en partant d'un pré-projet. Il y aura une présentation auprès des conseils de quartiers, ainsi que des réunions publiques.

Comment les élus de la Boucle Nord se positionnent-ils, face aux autres projets d'intercommunalité prévus dans les Hauts-de-Seine ?

L'idée, c'est de partir de l'existant, c'est-à-dire du travail que nous avons accompli depuis 2008. Il y a, c'est vrai, nécessité de renouer le dialogue avec Villeneuve-la-Garenne, qui, géographiquement, fait partie de la Boucle Nord. Maintenant, pourrions-nous aller vers une grande agglomération incorporant le quartier de la Défense, répondant à l'idée nouvelle de « Métropole » ? Je dis qu'on ne pourra pas imposer aux élus, ni aux populations, une agglomération « mastodonte », à la gouvernance compliquée, avec la prééminence d'un quartier d'affaires qui tentera de peser sur chaque prise de décision. Nous voulons vraiment, et nous l'avons réaffirmé devant le préfet, la création d'une intercommunalité de la Boucle Nord pour 2012. Le but, c'est d'affirmer l'existence d'un territoire entre La Défense et Plaine Commune, qui a son histoire, ses atouts, sa cohérence.

Colombes fête La cerise en musique

Nouveauté cette année, la Fête de la Cerise s'invite en musique sur le parvis de l'Hôtel de Ville. De nombreux artistes, une fête foraine, une brocante, des animations en tous genres viendront rythmer, du 18 au 20 juin, ce premier week-end estival, où près de 70 commerçants sont attendus.



PODIUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Musique

LE 18, DE 19H30 À 23H

19h30 Les Batuc'Ados (Batucada)

20h30 **Speed Caravan** (rock électro jazz)

LE 19, DE 14H À 23H

14h Tess (reggae)

15h30 Ultra Bernard (rock)

17h Sleen

18h30 Sly Meets Kubix (reggae)

21h **Paris Wonder Band** (funk cuivré)

LE 20, DE 14H À 20H

14h Pupitre 92 (variété)

15h30 Saï (chanson reggae)

17h Wolfgang (pop rock)

18h30 Pierpoljak (reggae)



PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

LES 18, 19 ET 20 JUIN

Exposants

Retrouvez tout autour de la mairie, près de 70 exposants : producteurs de cerises et autres produits alimentaires ; créateurs de mode, bijoux, accessoires, et de décoration ; des artisans du bâtiment ainsi que de nombreux stands de restauration. De 10h à 21h (22h pour la restauration). Le 20 juin, fermeture à 20h.

LES 19 ET 20, DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H

Maquilleur gratuit.



PLACE HENRI-NEVEU

LES 18 ET 19, DE 10H À 21H

ET LE 20, DE 10H À 20H

Fête foraine

À découvrir les traditionnels manèges et les surprenants trampolines gonflables et chaises volantes.

DEVANT LA MAIRIE

LE 19 À 12H

Inauguration

LES 19 ET 20, DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H

Balades en Pony gratuites.





RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

LE 19, DE 10H À 18H Tournoi de baby-foot

Tournoi ouvert à tous, par catégorie: les enfants de 8 à 13 ans, les ados de 14 à 17 ans et les adultes dès 18 ans. Inscriptions sur place et remise de prix sur le podium de l'Hôtel de Ville.

LES 19 ET 20 JUIN Animations déambulatoires.

LE 20 JUIN, DE 8H À 18H Brocante

L'ACTIFS organise pour la première fois cette année une grande brocante rue Maréchal Joffre. 50 % des bénéfices seront reversés à une association caritative de Colombes.



ANGLE RUE DU 11-NOVEMBRE ET RUE DES ANCIENS COMBATTANTS

LES 19 ET 20, DE 10H À 18H

Espace Développement Durable

Immeubles mal isolés, trop chauffés ? À découvrir, les résultats de la Thermographie aérienne et des conseils personnalisés. Mais aussi le bilan carbone de la ville et l'exposition Agenda 21.

LE 19, DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H, LE 20, DE 10H À 14H

Activités des accueils de loisirs.

FÊTE DE LA MUSIQUE



LE 21 JUIN

Colombes vit au rythme de la musique.

La Fête de la Musique conclura ce week-end festif. À cette occasion la musique résonnera dans les quatre coins de Colombes. Du reggae au rock en passant par le lyrique ou la salsa, il y en aura pour tous les goûts.



PARC CAILLEBOTTE DE 18H À 23H

- 18h Diva dans les Quartiers (lyrique)
- 18h45 Paper Plane Pilots (rock)
- 20h Diloop (disco)
- 21h30 **R.I.C** (reggae festif)

CONSERVATOIRE 18H30

L'orchestre symphonique et les ensembles à vents, d'accordéons et de saxophones.

HÔPITAL LOUIS-MOURIER

L'hôpital Louis-Mourier prend part à sa façon à la Fête de la Musique. Tout au long de la journée, de nombreux concerts seront ainsi organisés dans différents services de l'hôpital.

SQUARE EDGAR QUINET DE 18H À 23H

- Scène ouverte
- 18h Eric B (rock)
- 18h45 Just in Time (rock)
- 19h30 Unborn (rock)
- 20h15 Skamizole (ska)
- 20h45 Laure Ryane (chanson poétique)
- 21h Mohamed Camara (Slam)
- 21h15 **Shelawam** (reggae)
- 22h Dojima Ounei (groove)

PLACE ARAGON DE 19H À 22H

- 19h Fanfare atomique: Ouiches Lorenes
- 21h Hommage à Jean Ferrat, en collaboration avec la Cave à Théâtre



PODIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE 18H À 23H

- 18h Chorale Intergénérationnelle
- 18h30 Batuc'Ados (Batucada)
- 18h45 Nelson Palacios (salsa)
- 20h Joke (rock)
- 21h **Daara. J** (ragga Sénégal)

Conseils de quartiers : l'exigence de la démocratie

Le rapport d'activités des conseils de quartiers était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Un premier bilan qui, au vu des résultats, confirme la redynamisation des assemblées participatives...



Onze séances publiques ont été organisées par les conseils de quartiers en 2009, en photo : celle de l'Agent Sarre, à l'école Victor Hugo.

Les conseils de quartiers constituent une force de proposition et un espace de dialogue constructif. Dix instances, composées de 16 à 31 membres, forment aujourd'hui l'armature de la démocratie participative Colombienne.

Le concept des conseils de quartier n'est pas inédit dans notre ville. En effet, il fait suite aux comités de quartier de 1995, avant leur création officielle en 2002, avec la loi Vaillant. Mais le dispositif tel qu'il existe désormais est original et réellement actif. Présidés par un habitant, les conseils ont mis en place, lors de leur renouvellement en 2008, une charte de fonctionnement.

UNE INSTANCE PARTICIPATIVE

Pour rappel, chacune de ces assemblées comprend bien sûr les habitants, accompagnés de quatre élus (dont un de l'opposition), mais aussi des représentants du monde associatif, des commerçants et artisans, des parents d'élèves et des équipes des écoles. Ces assemblées participatives disposent d'un budget de fonctionnement leur permettant d'assurer leurs missions d'information et de soutenir les initiatives collectives participant à l'animation de la vie locale. En 2009, cette

dotation s'élevait à 4 000 €.

Lors de l'installation de ces nouvelles assemblées, la municipalité s'était engagée, à la demande des acteurs des conseils, à ce que soit publié et présenté en conseil municipal chaque année un rapport d'activité. Comme le précise l'adjoint au maire délégué à la Vie des quartiers, Aïssa Ben Braham : « Cela n'avait

jamais été fait depuis leur création en 2002 ». Il s'agit bien là de faire un premier point d'étape et d'avancer ensemble dans la mise en œuvre des engagements de la charte, garantissant aux conseils de quartier les moyens de fonctionner et d'exercer leurs compétences.

UNE VRAIE LÉGITIMITÉ

Qu'apprend-t-on, donc, dans ce premier rapport d'activité ? Tout d'abord qu'avec un faible taux de démission de ses membres, à peine 9 % en un an, et une participation moyenne avoisinant les 60 %, les conseils ont retrouvé auprès des habitants une vraie légitimité, comme en témoignent les 63 réunions de travail et 11 séances publiques recensées en 2009.

Autre point abordé par le rapport : la trentaine de projets soumis au débat et à la réflexion des assemblées, qu'ils soient portés par la ville ou par les conseils de quartiers eux-mêmes, les séances de formation, ouvertes à tous, sur le fonctionnement des collectivités territoriales, l'urbanisme, les projets de rénovation urbaine, et enfin la communication qui d'ores et déjà s'annonce comme un des grands chantiers de l'année 2010. ■

RÉACTIONS

PAROLES DE PRÉSIDENTS

« À l'avenir, je pense que nous devons développer la collaboration entre les quartiers. Cette année, nous l'avons fait avec la Petite-Garenne, Gabriel Péri et Charles-de-Gaulle, notamment sur les projets ANRU ou encore à travers l'organisation d'un vide grenier. Trois ans de mandat, c'est finalement très court, alors il y a peut-être quelque chose à imaginer concernant le renouvellement des assemblées. Nous avons prévu d'y réfléchir avec l'ensemble des conseils de quartiers. »

Marie-Lise Vallée, présidente du conseil de quartier de Gabriel-Péri/Estienne d'Orves.

« Les habitants ont parfois manqué d'implication dans le fonctionnement même du conseil. C'est dommage ! Surtout que nous avons pu faire part de nos remarques sur le Plan de déplacements de Colombes par exemple ou encore sur les travaux de la gare du Stade. Face à un certain déficit de communication sur nos actions, nous avons le projet de réaliser prochainement un petit journal d'information. »

Sylvie Duchemin, présidente du conseil de quartier Stade.

EN CHIFFRES

63

C'est le nombre de réunions de travail recensées en 2009, ce qui représente une moyenne d'une rencontre tous les deux mois. 11 séances publiques ont été organisées sur la même période.

33

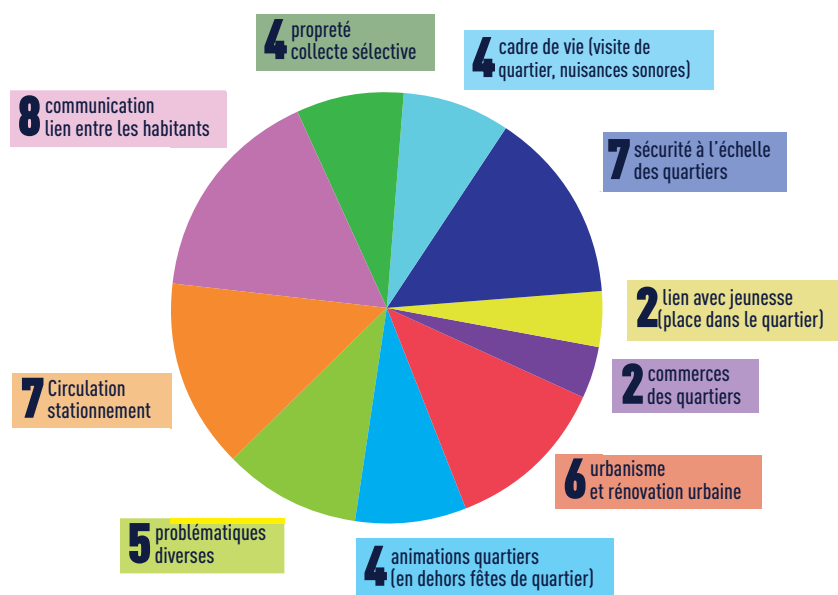
C'est le nombre de projets soumis au débat et à la réflexion au sein des conseils de quartiers. 15 d'entre eux étaient portés par la ville et 18 par les conseils de quartiers eux-mêmes.

57%

C'est la participation moyenne de l'ensemble des membres du conseil de quartier.

LE GRAPHIQUE

Nombre de projets par thématiques abordées lors des conseils de quartiers en 2009.



En plus de ces thématiques, les conseils de quartiers ont travaillé sur les grands sujets de ville et des actions spécifiques (Agenda 21 local et diagnostic du Plan de déplacements Colombes...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les missions du conseil de quartier

Le conseil de quartier est consulté sur les projets de la ville et les opérations d'aménagement envisagées à l'échelle du quartier. Il permet une meilleure diffusion de l'information vers les habitants. Cette démarche préalable vise à mieux prendre en compte les attentes, les besoins et les propositions des usagers directement concernés, de préciser ou adapter les programmes de chaque opération. Instance de concertation et de débat, ce dernier n'a pas vocation à prendre de décision. En revanche, il peut élaborer des propositions complémentaires à celles soumises à l'étude par la collectivité, et proposer des projets en matière de vie du quartier.

INTERVIEW

«Faire vivre la démocratie locale demande de l'humilité»



Aïssa Ben Braham, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Vie des quartiers et Citoyenneté.

Qu'implique la modification de la charte de fonctionnement des conseils de quartiers votée en conseil municipal en mai dernier ?

Plus qu'une modification, c'est une évolution. Cette précision permet de rendre plus rapidement accessibles au public les comptes-rendus des séances de travail des conseils de quartiers. Désormais, il suffit qu'au moins la moitié des membres du collège habitants assiste au conseil pour que les comptes-rendus, préalablement validés par le président (e) et le vice- président(e), soient approuvés par l'assemblée et donc publiés.

Après un an d'existence, quel constat pour les conseils de quartiers ?

Le premier constat, à mon sens le plus important, c'est que les Colombiens s'intéressent volontiers aux problématiques de la ville et de leurs quartiers pour peu qu'on veuille bien les associer à la réflexion. Le rapport d'activité de l'année 2009 permet une évaluation difficilement contestable de la redynamisation des conseils et de l'importance que la municipalité y accorde. Faire vivre la démocratie locale et participative demande de l'humilité. Car tout reste perfectible et se construit avec l'ensemble des acteurs. Avec les président(e)s des conseils de quartier, que je rencontre au moins deux fois par an, nous essayons à la fois de consolider les points positifs et d'améliorer les aspects négatifs du fonctionnement de ces assemblées.

Quelles sont les perspectives pour l'année à venir, ou à plus long terme ?

Plusieurs chantiers sont en cours. Le premier consiste à améliorer la communication des conseils de quartier en direction des habitants, avec à la fois la création d'un blog dédié mais aussi des bulletins d'information rédigés par les membres eux-mêmes pour rendre compte du travail accompli et des dossiers en cours.

Le second est une réflexion menée par l'équipe municipale sur la mise en place d'un budget d'investissement afin que des petits travaux puissent être décidés et suivis par les conseils de quartier. Après les budgets de fonctionnement déjà alloués, cette possibilité d'investir devrait permettre de rendre encore plus lisible l'action de ces assemblées participatives. Enfin, un travail doit être engagé dans l'optique de la désignation des futurs membres des conseils, programmée en octobre 2011.

La clarté et la transparence de cette désignation sont sans commune mesure avec ce qui se passait précédemment, mais là encore, nous pouvons améliorer les choses en partant du vécu des membres et de leurs propositions, et c'est une nouvelle fois avec les conseils et leurs président(e)s que nous allons travailler sur ce dossier.



VOIR GRAND POUR LES TOUT-PETITS

Les ouvertures d'équipements et le soutien de la professionnalisation du personnel de la Petite Enfance, sont au cœur de la politique menée par la municipalité, dans un domaine où les attentes des familles sont grandes.

Le boom démographique que connaît Colombes depuis plusieurs années a de nombreuses conséquences sur la politique que doit mener la municipalité. Outre la construction de logements, la Petite Enfance est également devenue l'une des priorités de la ville, qui manque d'un côté de structures dans certains de ses quartiers, le centre-ville plus particulièrement, et enregistre de l'autre de plus en plus de demandes d'inscriptions en crèches collectives. Des requêtes qui doivent rester dans la file d'attente, faute de places disponibles.

À cela s'ajoutent les difficultés rencontrées par la direction de la Petite Enfance pour recruter des auxiliaires de puériculture, et un manque de moyens et de subventions pour les former. L'une des solutions est de maintenir sur Colombes un personnel municipal expérimenté, en proposant notamment aux assistantes maternelles des crèches familiales de passer en CDI, sous certaines conditions.

AGIR sur les équipements et la formation

Face au manque de places, la ville a décidé d'agir sur plusieurs fronts : l'année 2009 a ainsi été marquée par l'ouverture attendue d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) au sein du quartier Europe, qui permet depuis sa mise en route d'offrir un lieu de médiation et de formation pour les assistantes maternelles indépendantes (la ville en recense plus de 400).

Aux Fossés-Jean, c'est une nouvelle crèche gérée par la société « Tout petit monde », Les Pandas, qui a été inaugurée, et dans laquelle 20 berceaux ont été achetés par la ville. Une opération renouvelée en 2010, avec l'arrivée de la crèche des Koalas (55 berceaux), gérée via une délégation de service public. À ces avancées, s'ajouteront bientôt deux autres équipements, municipaux cette fois, près des Rossignols, ainsi qu'au cœur de l'Île-Marante.

DIVERSIFIER les modes de garde

Mais la construction de nouveaux établissements n'est pas la seule solution : aux parents qui veulent faire garder leur enfant, la ville se doit de proposer une grande diversité de modes de garde. Du multi-accueil à Françoise Dolto, à l'action du RAM, en passant par l'ouverture prévue des micro-crèches associatives, et l'activité toujours mal connue des crèches familiales, les offres ne vont pas manquer à l'avenir sur Colombes.

Dans toutes ces actions, une seule préoccupation domine : celle de la qualité d'accueil de l'enfant, quel que soit son milieu social. C'est le sens du combat mené par le personnel de la Petite Enfance, et que la ville soutient, contre la réforme envisagée des conditions d'accueil en crèches municipales. ■



REPÈRES

LES CHIFFRES CLEFS

2,4 MILLIONS D'EUROS

C'est la somme des investissements prévus dans le domaine de la Petite Enfance par la municipalité, dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements (PPI).

10 000 €

C'est le coût annuel d'un enfant placé en crèche (en équipements, moyens matériels et humains) pour la ville.

240

C'est le nombre d'agents actuellement employés par la commune dans le secteur de la Petite Enfance (les assistantes maternelles indépendantes ne sont donc pas prises en compte).

1 026

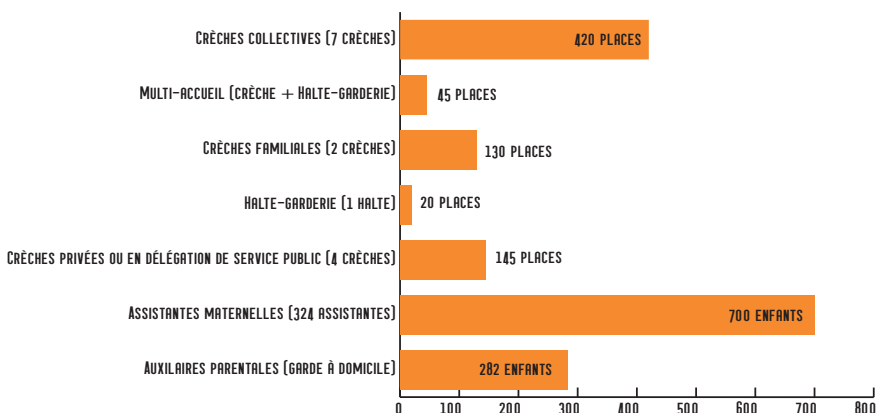
Le nombre de préinscriptions en crèche enregistrées en 2009. 246 places ont été affectées durant la même période.

LA MOBILISATION DANS LES CRÈCHES SE POURSUIT

Après plusieurs journées de grève très suivies (voir Mosaïque n°17), le personnel des crèches a de nouveau appelé à la mobilisation nationale le samedi 29 mai, pour une journée « Déferlante de la petite enfance ». Celle-ci se déroulait le week-end, pour associer les parents au mouvement social. Portées par le collectif « Pas de bébé à la consigne », les revendications des éducatrices, infirmières puéricultrices et auxiliaires de puériculture sont claires : elles exigent le retrait du projet de décret sur l'accueil collectif, et la proposition de loi sur les Maisons d'assistantes maternelles. Le projet de décret prévoit entre autres de pouvoir accueillir plus d'enfants dans les crèches, mais avec moins de personnel (le décret prévoit 1 adulte pour 6 bébés au lieu de 5). Le décret n'étant toujours pas retiré, de nouvelles journées d'action sont envisagées dans le courant du mois de juin.

NOMBRE DE PLACES PAR MODE DE GARDE

Le panel des modes de garde pour faire garder son enfant est très large à Colombes. Si les micro-crèches ne sont pas encore développées (c'est l'un des objectifs de l'Agenda 21), de nombreuses solutions sont possibles pour les parents, et en constante évolution.



Un objectif : multiplier les offres de garde

Pour répondre à la demande des parents et réduire les périodes d'attente, la ville multiplie les projets afin d'augmenter le nombre de places disponibles en garde collective et individuelle.



La ville prévoit la construction de nouveaux équipements collectifs, notamment à l'Île-Marante et aux Fossés-Jean.

L'ouverture récente de crèches en délégation de service public, ainsi que d'un Relais Assistants Maternels, correspond à une volonté de la municipalité de multiplier les possibilités de garde pour les familles colombiennes. Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements (PPI) voté par le conseil municipal en mars dernier, plusieurs projets sont financés pour augmenter le nombre de berceaux disponibles sur la ville.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS aux Fossés-Jean et à l'Île-Marante

À court terme, c'est le projet de construction d'une nouvelle structure pour la crèche des Champarons aux Fossés-Jean, budgété à 2,6 millions d'euros, qui va apporter une première réponse. Prévue à proximité directe de la crèche des Rossignols, qui bénéficie d'une rénovation complète de ses façades côté jardin, l'installation de cette nouvelle structure doit débiter à la fin de l'année 2010. Certifié HQE (Haute qualité environnementale), le projet prévoit sur 350 m² le transfert de 80 places en crèche familiale, ainsi que la création de 20 berceaux en halte-garderie. Avec les bureaux de la PMI (Protection maternelle infantile) attenants au site, c'est un véritable pôle pour la Petite Enfance qui va ainsi voir le jour à la rentrée 2011.

Dans cette même volonté de pallier la pénurie de berceaux dans les quartiers à forte densité en population, le projet de rénovation de la ZAC Île-Marante comporte un chantier dédié à la construction d'une nouvelle crèche de 60 berceaux (contre 40 dans le premier projet), qui sera installée rue de Frankenthal. Le quartier Centre-Ville est également en manque de structures d'accueil des petits aujourd'hui. Pour répondre à ces besoins, la municipalité envisage l'installation d'une nouvelle crèche.

Les investissements ne concernent pas que des nouveaux équipements. L'existant doit être régulièrement réhabilité, modernisé. C'est le cas cette année à la crèche des Mésanges, rue Paul Bert, dont le 2^e étage fait l'objet de travaux de réaménagement, dans le but d'y installer de nouveaux berceaux. Même ligne directrice pour la halte-garderie Françoise Dolto : la ville souhaite en faire une structure multi-accueil, où les parents pourront laisser leur enfant toute la journée, quatre jours par semaine.

SOUTENIR les projets associatifs

Enfin, mesure importante de l'Agenda 21, le soutien à la création de micro-crèches associatives se traduira en fin d'année par l'ouverture de l'une d'entre elles à Colombes. Ces petites unités de vie (100 m² environ) gérées par des assistantes maternelles, bénéficieront d'aides financières, humaines et juridiques, durant leur mise en place progressive. ■

QUELLES AIDES FINANCIÈRES POUR LES FAMILLES ?

Il existe de nombreux modes de garde, et de fait, de nombreuses aides correspondantes pour que les familles puissent faire garder leur enfant sans se ruiner. Lorsque celui-ci est inscrit en crèche collective ou familiale, la famille ne bénéficie pas d'aides directes de la CAF (celle-ci subventionne directement les crèches, qui établissent ensuite leurs tarifs en fonction des revenus de la famille, et du barème de la Caisse d'allocations familiales). L'accent est porté sur les aides financières pour les familles qui font appel à des assistantes maternelles agréées ou à des gardes d'enfant à domicile). Dans ces deux cas, la CAF verse via la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) des aides mensuelles calculées en fonction des revenus du foyer. Des crédits d'impôt sont également possibles pour les frais de garde d'enfant. Au niveau des Hauts-de-Seine, le Conseil général verse une aide de 100 à 200 € mensuels aux familles, à travers le dispositif « Bébé Dom' », et ce de manière automatique (l'aide est jointe à celle de la CAF).

À Colombes, enfin, la ville a mis en place une aide pour les familles employant des assistantes maternelles indépendantes agréées, l'APEAMA. Celle-ci est calculée suivant la différence entre le coût de l'assistante maternelle, et celui d'une place en crèche.

Renseignements : www.mon-enfant.fr

« Il faut développer un accueil diversifié »



Zineb Akharraz, maire adjointe déléguée à la Petite Enfance.

Quel bilan faites-vous de l'action menée par la municipalité depuis deux ans pour la Petite Enfance ?

Nous avons encore beaucoup à accomplir afin de respecter notre programme, qui prévoit la création de 150 places en collectivité d'ici 2014 et la diversification des modes de garde, mais notre cadence de création de places est notable (90 depuis 2008). Nous comptons négocier ce mois-ci avec la CAF des Hauts-de-Seine pour construire les équipements nécessaires et rattraper le retard pris ces dix dernières années. Je suis confiante car nos partenaires sont d'accord avec nous sur ce point : nous sommes

un territoire prioritaire. Il reste aussi à organiser la formation des auxiliaires de puériculture car les enjeux du recrutement des agents sont essentiels et la pénurie est réelle pour les villes de la première couronne parisienne.

De quels moyens la ville dispose-t-elle pour augmenter le nombre de berceaux sur Colombes ?

Vous parlez de berceaux, je crois qu'il faut mieux parler de modes de garde. Bien sûr, la crèche reste le mode le plus plébiscité. Notre objectif est de créer des places prioritairement en centre-ville et à l'Île-Marante, et de répondre, quand cela est possible, aux initiatives du privé. Mais nous avons plus de 300 assistantes maternelles en exercice, qui sont en recherche d'enfants et qui parfois ne sont pas reconnues alors même qu'elles font un travail important. Le travail du Relais assistants maternels permet de les identifier. Avec la création de micro-crèches, nous pourrions créer des synergies entre le service public et leur métier.

Comment les services gèrent-ils les attributions de places en crèche ?

Les services organisent régulièrement des commissions d'attribution, composées des directrices de crèches, de la responsable du service et de moi-même. Nous travaillons avec la PMI, le CCAS et des associations pour les cas les plus difficiles. Mais nous avons constamment 1 000

enfants en attente de places. Pour autant, ils ne sont pas tous gardés par leurs parents. La plupart ont déjà un mode de garde mais nous n'avons pour le moment aucun moyen de les identifier. Plus généralement, nous voulons mettre en place des critères d'attribution pondérés clairs et répondant aux spécificités de chacun. De la même manière que nous devons expliquer la pénurie, nous devons être capables d'expliquer les choix de la commission.

Quelle est la position de la commune concernant le récent projet de décret auquel s'oppose le personnel de la Petite Enfance ?

Concernant l'ensemble des mesures contre lesquelles les agents se mobilisent, à savoir l'abaissement du taux d'encadrement par des personnels qualifiés (de 50 à 40 %), la possibilité de dépasser de 20 % l'effectif fixé d'un multi-accueil, nous y sommes bien sûr opposés, pour des raisons évidentes de qualité d'accueil. Même si nous ne sommes pas maître des choix gouvernementaux qui s'attaquent au service public de la Petite Enfance. Si la CAF nous demandait instamment de modifier les seuils d'encadrement et les sureffectifs, sous réserve de revoir ses participations, nous ne pourrions sérieusement tenir plus longtemps nos positions, sous peine de perdre des aides qui nous permettent de garantir l'emploi, le service public et l'accueil des jeunes enfants.

TOUT SAVOIR SUR LA PMI

Le service départemental de la PMI (Protection maternelle infantile) s'adresse aux parents qui attendent et élèvent un enfant, de 0 à 6 ans. Profitant d'une équipe pluridisciplinaire, les trois antennes colombiennes peuvent se déplacer à domicile, ou accueillir les familles, et les conseiller dans des domaines tels que la psychologie de l'enfant, sa santé, etc. La PMI a également un rôle de prévention, via les dépistages de troubles (visuels, auditifs) dans les écoles maternelles, et est chargée de l'agrément des assistantes maternelles. Contacts : centre des Gros-Grès (01 47 81 49 79), Jean-Jacques Rousseau (01 47 81 44 09) et Paul Bert (01 47 80 27 21).

QUAND L'ENFANT DONNE DE LA VOIX



Depuis 2008, la crèche des Colibris développe un atelier qui s'adresse aux tous petits : l'éveil musical, qui se sert de la musique pour développer leurs capacités motrices et sensorielles. Ce projet se décline aujourd'hui sous plusieurs formes : dans « Bouge ton corps », les petits dansent au son et au rythme de la musique ; dans « Semoule sonore », ils manipulent des instruments autour d'un bac à sable ; des comptines sont chantées en cœur, avec des gestes simples qui s'ajoutent à la chanson. Ces ateliers d'éveil musical sont animés par Manuel Silva Passos. Il a suivi une formation pour travailler dans le domaine de la Petite Enfance. « *Le but de ces ateliers est que l'enfant extériorise ses émotions, communique naturellement, car chanter, c'est déjà parler en un sens* », explique ce compositeur de formation. « *Ce travail se fait en lien avec les parents, qui sont invités à animer les ateliers* ». Une soixantaine d'enfants profite de cette animation, qui devrait faire des émules : outre les ateliers que Manuel Silva Passos anime au RAM, des projets comme la chorale des tout-petits aux Rossignols, ou la venue d'un musicien de l'association Coq à l'Âne dans plusieurs crèches (Goélands, Mésanges et Moineaux), font déjà entendre leur voix.



ATTENTION

Avec le nouveau passeport biométrique plus besoin de photo, la prise de vue se fait sur place (les enfants de moins de 6 ans doivent se munir de photographies personnelles).

NE GÂCHEZ PAS VOS VACANCES...

Pensez à votre passeport pour l'étranger!

Enregistrement des demandes à l'Hôtel de Ville et en mairies Wiener et Fossés-Jean

- Le délai d'obtention du passeport peut aller jusqu'à **4 semaines**.
- Tous les enfants doivent impérativement disposer de leur **propre passeport**.

Le RAM, un relais incontournable

Ouvert au printemps 2009, le Relais Assistants Maternels répond depuis à la demande des professionnels et des familles, à travers des propositions d'ateliers, de formations complémentaires et de rencontres. Des activités très suivies.

Colombes compte actuellement 408 assistants maternels agréés (dont 324 en activité régulière). Une vraie ressource pour les familles à la recherche d'un mode de garde. Depuis maintenant un an, ces parents peuvent compter sur le Relais assistants maternels (RAM), installé au cœur du quartier Europe, pour les conseiller. « *Le RAM sert de lieu de médiation et de rencontre, entre les assistants et les familles* », explique Isaura Reis, responsable de la structure. « *Nous conseillons au quotidien les deux parties, le plus souvent sur des questions de droit, pour des congés payés par exemple* ». Cet aspect du travail effectué par le RAM répond à une forte attente de la population : fin février, plus de 800 personnes

avaient, depuis l'ouverture du Relais, bénéficié de ces conseils.

VALORISER un métier et des compétences

L'équipe du Relais ne se contente pas de conseiller : 24 ateliers sont aussi organisés chaque mois, comme des temps d'interaction entre enfants et adultes, entre parents et assistants. Des formations thématiques complémentaires sont aussi proposées à l'initiative du RAM, avec l'aide d'intervenants extérieurs et un apport au financement de la CAF. « *Nous ne faisons pas un suivi en tant que tel des assistantes maternelles* », rappelle Isaura Reis. « *Notre but est de valoriser leur métier et leurs com-*



Le Ram accueille depuis 2009 les parents et les assistantes maternelles, dans ce qui est un lieu de médiation et d'écoute.

pétences ». Manifestement, l'action du Relais répond à leurs attentes, puisque 70 assistantes le fréquentent, dont

51 chaque semaine. ■

Relais Assistants Maternels
01 41 19 43 65.

LES CRÈCHES S'ADAPTENT POUR LE HANDICAP

La municipalité met un point d'honneur à accueillir dans les meilleures conditions, avec le soutien de la CAF et du conseil général, les enfants porteurs de handicap et ce jusqu'à 4 ans. Selon les places disponibles dans les équipements communaux, la nature du handicap, et la volonté des parents, l'enfant est pris en charge de manière à faciliter sa sociabilisation, en crèche collective ou familiale. « *Nous essayons d'individualiser au maximum l'accueil de l'enfant et de sa famille, en conciliant cet accueil avec leur emploi du temps, les différentes prises en charge et toutes les contraintes qui en découlent* », explique Christine Pavis, directrice adjointe de la crèche des Cigognes. « *Une fois ses particularités connues, nous nous laissons guider par l'enfant, car l'important est qu'il soit accueilli comme les autres* ». Ce travail d'adaptation s'effectue en coopération avec le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), le Service d'intégration pour aveugles et mal-voyants (SIAM 92), et la PMI.



Plusieurs fois dans la semaine, les enfants de la crèche familiale se retrouvent pour des ateliers ludiques.

Face aux difficultés pour obtenir une place en crèche collective, les parents sont parfois amenés à choisir un autre mode de garde. Parmi ces derniers, le service d'accueil familial se concentre sur un petit groupe d'enfants. De deux à quatre petits peuvent être gardés à domicile par une assistante maternelle.

Celles-ci dépendent directement du service de la Petite Enfance (contrairement aux assistantes maternelles indépendantes), et se retrouvent ponctuellement, durant la semaine, dans les crèches Champarons et François Dolto. Là, différents ateliers sont proposés aux enfants, du jardin d'éveil au travail

de la parole en passant par des moments ludiques. Ce mode de garde cumule donc les avantages de l'ouverture à la collectivité, et de la relation personnalisée que l'enfant peut développer avec son assistante maternelle. « *Les familles rechignent parfois à placer leur enfant chez nous* », avoue Annie Frugier, directrice de la crèche familiale des Champarons. « *Ils ont la crainte que l'enfant n'évolue pas, qu'il soit laissé à lui-même. Mais ils sont finalement toujours satisfaits : une mère qui était vraiment réticente à faire garder son premier enfant chez nous, nous a ensuite amené son petit dernier* ». ■

La crèche des Champarons organise le 25 juin une soirée portes ouvertes, à l'antenne du quartier Europe (près du RAM).

Crèche familiale : l'essayer, c'est l'adopter

Expression des groupes du

SOCIALISTE

Colombes : ville culturelle

La culture se doit d'être au cœur de nos préoccupations parce qu'elle contribue au « vivre ensemble ».

Alors que le gouvernement étrangle financièrement les collectivités territoriales, devenues au fil des années de véritables partenaires de l'action publique de la culture, et que la Révision générale des politiques publiques fragilise le Ministère de la Culture faisant peser de lourdes menaces sur les crédits consacrés à la création, les élus socialistes, rejoignant le mouvement des professionnels, expriment leurs inquiétudes sur l'avenir des politiques culturelles publiques.

C'est pourquoi, ils sont aux côtés de tous ceux qui, au quotidien, oeuvrent pour faire reconnaître l'importance de l'art et de la culture. Colombes possède de nombreux atouts : des équipements diversifiés, (musée, théâtres, bibliothèques, conservatoire de musique, Caf Muz...), et des structures associatives qui participent à son rayonnement culturel (MJC, Centres sociaux et culturels, Carré des créateurs...).

Elle sait qu'elle peut compter sur un réseau de professionnels dynamiques et complémentaires dans de nombreux domaines (théâtre, musique, lecture publique, arts plastiques et visuels...), particulièrement attachés à développer du lien social en s'adressant à tous les Colombiens. Il s'agit donc de valoriser ces atouts, en favorisant les synergies entre les acteurs, en encourageant la découverte de pratiques culturelles et artistiques nouvelles (conservatoire hors les murs, musiques actuelles), tout en s'appropriant des espaces publics comme lieux de culture (Bancs Publics, Jazz en ville...).

Le 5 mai, la Ville a lancé la phase de concertation avec l'ensemble des acteurs de la culture pour l'élaboration de son projet culturel. La présence de nombre d'entre eux est le signe de l'intérêt porté à cette démarche. Dans le cadre de son Agenda 21, elle organisera le « Festival des Voix » dès 2011. Ce festival aura vocation à être un événement fédérateur à l'échelle de la ville. Ce sera l'occasion d'associer tous les acteurs culturels autour d'initiatives alliant rencontre des publics et des thèmes.

Projet culturel concerté, événements fédérateurs seront ainsi les marques d'une véritable ambition culturelle pour Colombes.

Martine Antognazza (présidente), Maurice Lobry, Michèle Etcheberry, Zineb Akharraz, Bernard Danilo, Alexis Bachelay, Chantal Barthélémy-Ruiz, Viviane Le Guennec-Sarre, Philippe Le Prévost, Jaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Nora Djebbari, Julien Gautier, Christelle Vétizout.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Louis Mourier doit rester un hôpital de plein exercice avec tous ses services

Les différents partis politiques de gauche et des syndicalistes de l'hôpital L. Mourier en appellent à la population contre la casse organisée et accélérée de l'hôpital public car la santé est un droit fondamental pour tous, acquis à la fin de la guerre.

Anticipant la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire (HPST) le conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpital Public (AP-HP) a, le 3 juillet 2009, décidé, sous prétexte de réductions des déficits publics de regrouper les 37 hôpitaux en 12 groupes hospitaliers. Avec au passage la suppression de 5 000 emplois de médecins, d'infirmières, d'aides soignants, d'agents administratifs et de personnel ouvrier, sur 4 ans.

La colère des hospitaliers s'exprime une nouvelle fois contre les réformes du gouvernement et le démantèlement de l'AP-HP.

Pour L. Mourier, hôpital de proximité, ce sont :

- La menace de fermeture du service de médecine nucléaire.
- L'attaque sur l'effectif médical du centre IVG (interruption volontaire de grossesse).
- La disparition des laboratoires.
- La privatisation de la sécurité incendie.

Le plan d'économie 2010 nous arrive comme un couperet. Pour l'ensemble de l'AP-HP c'est la perte de 1026 emplois.

Pour le regroupement : Bichat, Beaujon, Bretonneau, L. Mourier, et C Richet cela représente : 135 emplois qui devront être supprimés. Au moment où les effectifs sont déjà fortement réduits, et que la souffrance au travail s'amplifie, la qualité des soins risque d'en subir les conséquences. Ce plan d'économie s'appelle EFFORT D'EFFICIENCE (capacité de rendement et de performance). A vous de juger.

L'hôpital Louis-Mourier doit rester un hôpital de haut niveau et de proximité, répondant aux besoins croissants de la population. Il en va de notre santé et de celles de nos proches.

Les Elus du Groupe Communiste, Républicain et Parti de Gauche ont décidé de publier ce Communiqué à la place de leur tribune devant l'urgence du droit à la santé et la défense de l'hôpital public.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Marliac, Yahia Bouchouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd

LES VERTS

Petite enfance : le gouvernement nuit à l'éveil de nos enfants

Depuis plusieurs mois, les personnels de la Petite Enfance sont fortement mobilisés contre le décret assouplissant les conditions d'accueil des jeunes enfants..

Plusieurs grèves et manifestations – la dernière date du 29 mai – ont rassemblé à Paris des milliers de professionnels et de parents, membres et sympathisants du collectif « pas de bébé à la consigne », pour dénoncer la dégradation des conditions d'accueil en crèche mais aussi chez les assistantes maternelles. La mobilisation reste vive en raison du dernier projet de décret, présenté par Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille et à la Solidarité. Le texte prévoit l'augmentation des capacités d'accueil à moyens constants et une diminution de la proportion du personnel le plus qualifié (éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices et auxiliaires de puériculture).

En projet également la création de maisons d'assistantes maternelles permettant à quatre assistantes maternelles accueillant chacune quatre enfants de se regrouper. Une façon de créer un lieu d'accueil collectif non soumis aux normes, sans cadre juridique précis, ni contrôle par une structure existante de la Petite Enfance.

L'accueil en collectivité accessible à tous est un investissement pour l'avenir. C'est un impératif pour l'insertion professionnelle des mères. Il doit permettre l'éveil et la socialisation du jeune enfant... sous réserve d'un encadrement correct. Un personnel en nombre insuffisant sera contraint de se limiter aux repas et aux changes au détriment des activités d'éveil. La diminution des contrôles et qualification est un grave retour en arrière, quand on connaît toutes les compétences nécessaires pour s'occuper des enfants en bas âge. Le gouvernement montre une conception de l'éducation du jeune enfant d'un autre âge.

Dans le même temps, le gouvernement souhaite créer – à la charge des collectivités locales et des familles – des jardins d'éveil pour les enfants de deux à trois ans, avec un encadrement d'un adulte pour douze enfants, alors qu'il est actuellement de un pour huit en crèche pour des enfants du même âge. Quelle serait leur articulation avec les écoles maternelles dont le rôle est primordial dans la prévention de l'échec scolaire et du creusement des inégalités ? C'est à ce niveau que les moyens publics devraient se concentrer, au lieu d'être réduits de manière inquiétante.

Le gouvernement continue donc de détricoter les services publics locaux et d'en reporter la charge sur les collectivités locales en situation de plus en plus délicate par ailleurs. La promotion de l'égalité entre tous les enfants et leurs parents n'est clairement pas un objectif du gouvernement Sarkozy.

À l'opposé, les Verts de Colombes demandent la création d'un véritable service public de la Petite Enfance qui couvrirait l'ensemble des modes de gardes, et intégrerait les dimensions indissociables tels que la santé et l'environnement du jeune enfant, ou encore le soutien à la parentalité. Ce service public viendrait renforcer les efforts des collectivités locales. Nous exigeons l'abandon des mesures gouvernementales et affirmons notre soutien aux professionnels de la Petite Enfance,

Claire Gagnière (Présidente), Dominique Frager, Catherine Bernard, Patrick Chaimovitch, Frédéric-Farid Sarkis.
<http://vertscolombes.fr>

CITOYENS AUTREMENT

Tout et son contraire

Notre groupe dans son action politique et ses choix a décidé de privilégier au bénéfice des Colombiens le bon sens et les bonnes idées d'où qu'elles viennent sans « parti pris ». Alors que penser des actions menées à Colombes par le principal groupe d'opposition, l'UMP-Nouveau Centre, pour stigmatiser la politique locale. Quelques exemples pris, au hasard, dans les nombreuses pétitions qui circulent dans la ville qui font dire à leurs auteurs tout et son contraire.

LA PATINOIRE :

Alors que l'État veut nous imposer des économies draconiennes avec notamment des restructurations de l'hôpital public en regroupant les services pour plus de rentabilité et d'efficacité, à Colombes, ce même mouvement politique se refuse à toutes réflexions concernant l'avenir d'une structure sportive déficitaire. Il est facile de dire aussi que les écoliers seront sacrifiés dans leurs apprentissages. Dans le même temps, l'État supprime des postes d'enseignants et arrête la formation sportive des professeurs des écoles.

LE TRAMWAY T1 :

L'État met en place le Grenelle de l'Environnement avec l'effet d'annonce de réduire la pollution. A Colombes, l'opposition explique aux riverains de l'avenue de l'Agent Sarre et du centre ville que trois lignes de bus sont moins polluantes qu'un tramway qui desservirait la gare la plus fréquentée de la ville.

LE STADE YVES DU MANOIR :

La Secrétaire d'État aux Sports défend, dans une émission très médiatique, le plan concernant la mise en valeur en France des sports collectifs de petits terrains (handball, basket, volley,...), mais à Colombes, par son action, elle s'oppose à la venue de ces sports dans le cadre du projet de rénovation du stade Yves-du-Manoir. Allez comprendre...

LE LOGEMENT SOCIAL :

L'État fait voter une loi sur la cohésion sociale incluant le droit opposable au logement (DALO) mais sur le quartier de l'Europe, l'UMP-NC s'oppose à la création de 40 appartements pourtant nécessaires pour répondre à l'urgence des demandeurs de logements dans notre ville.

Des exemples de ce type, nous pourrions en citer d'autres qui démontrent la dérive de la politique partisane. C'est contre cela que le groupe d'élus « Citoyens Autrement » veut lutter. Une politique locale doit être faite de choix pas toujours faciles à prendre, dans un souci constant d'apporter les meilleures réponses aux problèmes qui se posent et en préservant une gestion financière saine et pérenne pour le bien de tous.

Noël Arcédiano, Elizabeth Choquet, Kamel Bouhaloufa, Michelle Macé, Edouard Phanor, Philippe Pattier, Véronique Monge.

UMP/NOUVEAU CENTRE

De la fermeture de la patinoire au départ de Thalès, ou comment Philippe Sarre sacrifie toute ambition pour Colombes !

Depuis des mois, les Colombiens assistent au sacrifice méthodique de la politique sportive dans leur ville. Dernier épisode : le projet de fermer la patinoire.

Pourquoi fermer ce haut lieu du sport, fierté de notre ville, témoin de tant d'exploits avec P. Candeloro et l'équipe junior de ballet sur glace du CSG, vice-championne du monde et championne de France ? Pourquoi fermer un lieu de mixité, de lien social et de « sport pour tous », malgré les propositions de sauvetage avancées par le Ministère des Sports ? L'ancien directeur d'école préfère, au terme d'une gestion financière désastreuse des équipements municipaux, privilégier une logique comptable implacable. Et ce, après la hausse de 6 % des impôts locaux décidée en mars !

Philippe Sarre restera le Maire qui aura sacrifié le sport à Colombes ! Car, le projet de fermeture de la patinoire aura été précédé d'une série de renoncements coupables.

Le Racing Métro 92, club de rugby en Top 14, a annoncé son départ de Colombes car Philippe Sarre n'a pas daigné s'associer, comme nous le lui proposons, au Président de la Région IDF, JP. Huchon, pour régler enfin la desserte et la fréquence des transports en commun, spécialement celle des trains qui desservent la gare du Stade, qui relèvent de sa compétence. Le Lagardère Paris Racing (athlétisme et natation), grand nom du sport de haut niveau, va quitter Colombes après avoir vu sa subvention divisée par deux. Quand on pense que l'adjoint au maire chargé des sports est aussi coordinateur technique de la section athlétisme de ce club, ce départ laisse songeur.

La Colombienne, le plus ancien et plus important club de football de Colombes, a été, elle, condamnée et rétrogradée après la fraude avérée d'un entraîneur, élu socialiste, sur les licences des joueurs ! Et, comme si cela ne suffisait pas, le Maire baisse de 15 % sa subvention !

Quant au Racing club de France, laissé financièrement exsangue, il se tourne vers Levallois alors que 700 Colombiens y jouent. Et ce n'est pas fini ! Lors du Conseil Municipal de Mai, passée la manifestation de centaines de colombiens bouleversés par la fermeture de la patinoire, Philippe Sarre donne le coup de grâce : Thalès, 4.000 emplois, l'un des fleurons économiques de notre ville, quitte Colombes.

En pleine période de crise ! Au-delà de l'erreur économique majeure, c'est une faute morale que de les laisser partir.

Et cette délocalisation ne se fera ni en Chine ni en Roumanie mais à Gennevilliers ! la ville que Thalès avait quitté pour venir s'installer à Colombes.

Nous renouons donc avec l'époque où une équipe de gauche faisait fuir les entreprises et contribuait à l'explosion du chômage sur notre ville.

Si le Maire de Colombes n'avait pas remis en cause, comme nous le dénonçons depuis des mois et lors de notre réunion publique du 15 avril dernier, le tracé du Tramway T1 par les Fossés-Jean et le secteur d'activités Kleber, les entreprises colombiennes resteraient. Au lieu de cela, il s'obstine à vouloir que le T1 passe par l'étroite avenue de l'Agent Sarre et Thalès et ses 4.000 emplois nous quittent !

Nous ne serons pas les spectateurs impuissants de cette politique : nous avons lancé des pétitions contre la fermeture de la patinoire et pour un nouveau tracé du T1. Nous vous invitons à les signer et à rejoindre la mobilisation citoyenne qui s'organise pour arrêter cette politique de renoncements.

www.petitionduweb.com (« Pétition pour le passage du tram T1 aux Fossés Jean » / « Non à la fermeture de la patinoire de Colombes ! »)

Lionnel Rainfray Président du groupe UMP-NC, Arnold Bauer, José Bonici, Caroline Coblentz, Nicole Goueta, Leila Leghmar, Pierre Nicot, Véronique Vignon, Rama Jade.

MODEM

Thales quitte Colombes... et après ?

Il aura fallu attendre la dernière minute du conseil municipal du 6 mai pour que le Maire lâche "la" nouvelle : Thales, le premier employeur de la ville (4.000 personnes) a décidé de regrouper ses sites à Gennevilliers.

Le Maire a expliqué qu'une solution de regroupement sur Colombes avait été étudiée avec l'entreprise, mais n'aurait pas réussi pour des raisons de coûts.

En effet, avant de conclure à la solution du déménagement, l'entreprise a étudié une possibilité de rénovation de ses quatre sites Colombiens (dont elle est locataire). Mais compte tenu de la vétusté des locaux, et de la nécessité de modifier certains bâtiments de fonds en comble (et d'étendre les parkings et le restaurant d'entreprise), elle y a renoncé, compte tenu des perturbations majeures que 4 ans de travaux allaient entraîner... sans résoudre les questions de base : l'éparpillement des équipes et les coûts de fonctionnement prohibitifs.

Une idée de construction/réhabilitation sur le site a également été étudiée, mais compte tenu de sa complexité elle a également été abandonnée.

Pour Thales, déménager à quelques centaines de mètres, dans le parc d'affaires de Gennevilliers, « carré 92 » est donc le plus simple et le moins cher.

Mais c'est un coup dur pour la ville, dont Thales était l'un des derniers fleurons industriels.

Outre l'impact sur l'activité économique de proximité, on peut craindre une diminution des recettes fiscales (aujourd'hui l'entreprise "rapporte" à la ville autant que l'augmentation des impôts décidée le mois dernier !) et une "dévalorisation" de Colombes : en effet, certains des locaux occupés par Thales aujourd'hui sont anciens et ne pourront être reloués sans travaux importants. Pendant ces travaux, l'emploi baissera forcément à Colombes !

Des raisons d'espérer ?

- d'abord le transfert n'est prévu qu'en 2012... On a donc le temps de travailler à des alternatives. Que va faire l'équipe en place pour aider à la remise à niveau de cet espace de bureaux ?

- ensuite la réforme de la taxe Professionnelle (si décriée par la municipalité) va nous être favorable : en modifiant les bases de calcul et en organisation la compensation, elle atténuera l'impact du départ de l'entreprise

- de plus, dans le cadre de la future (?) intercommunalité, peut être qu'on récupérera une partie des sommes versées à Gennevilliers (la fiscalité étant commune)

- enfin, si on regarde l'histoire économique de la banlieue parisienne, la libération d'un grand site industriel peut être aussi l'occasion d'une reconversion réussie ! Certaines villes l'ont fait !

Gageons que les questions de desserte, de qualité de vie, de sécurité et d'une manière générale d'attractivité de Colombes, pèseront lourd. Une raison de plus pour se mobiliser pour rendre Colombes plus facile à vivre.

Laurent TRUPIN, Bruno GOUALLOU
www.laurenttrupin.org

À NE PAS MANQUER Colombes fête la cerise

La Fête de la Cerise est de retour à Colombes.
La 14^e édition se tiendra les 18, 19 et 20 juin
dans le centre-ville.

Le soleil est de retour, et quel fruit plus emblématique que la cerise pour symboliser l'arrivée des beaux jours...
Au programme de cette 14^e fête de la Cerise : des stands commerciaux et artisanaux, des animations et de la bonne humeur. Manèges, brocante, théâtre de rue, concerts, tout est là pour démarrer l'été en fanfare !

Ouverture au public : de 10h à 21h.



SORTIES DU MOIS DE JUIN Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

LES HERBES DE PARIS

Jusqu'au 17 juin

☀ Au Centre nature
16 rue de Solférino
01 47 80 35 87
Parcs et jardins, cours et pavés de la région parisienne ont été passés à la loupe et révèlent la richesse de la flore qui nous entoure, insoupçonnée.



EXPOSITION

ACTIVITÉS EN FÊTE

Jusqu'au 18 juin

☀ Au CSC des Fossés-Jean
11 rue Jules Michelet
01 42 42 86 76
C'est la fête au CSC des Fossés-Jean ! Le centre expose les créations de ses adhérents. Après les œuvres des jeunes du quartier, place aux ateliers adultes. Du 7 au 18 juin, le CSC affiche le travail des ateliers d'encadrement d'art, d'aquarelle, de dessin et de poterie adulte.

EXPOSITION

BRUNO JANS

Jusqu'au 3 juillet

☀ Au Café L'Esperluette
36 rue des Vallées
09 53 20 34 45
Ce photographe Colombien expose son travail au salon de thé L'Esperluette. Passionné depuis son

adolescence par le monde qui fuit, Bruno Jans immortalise le temps en noir et blanc.



CONCERT

CHŒUR DE CHAMBRE ARTHÉMYS

Vendredi 11 juin

☀ Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Fondé en 2001, l'ensemble Arthémys se compose de 18 chanteurs et d'ensembles instrumentaux. Le groupe d'artistes vocaux revisite à capella le vaste répertoire du XVI^e au XXI^e siècle. Tarif : 15 € - tarif réduit : 8 ou 12 € - élèves du Conservatoire : gratuit.

CONFÉRENCE

ASGER JORN

Samedi 12 juin

☀ Au musée municipal, à 15h
2 rue Gabriel Péri
01 47 86 38 85
Le cycle autour de l'exposition Asger Jorn continue. Le thème de ce rendez-vous au musée : l'artiste lui-même, son parcours, son œuvre, ses inspirations.



DANSE

GALA

Samedi 12 juin

● À L'Avant-Seine, à 20h
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Le Conservatoire de Colombes organise son gala de danse annuel, où danses classiques et modern' jazz seront au rendez-vous. Entrée libre. Retrait des billets au secrétariat du Conservatoire.

CONCERT

LA VOIX DANS TOUS SES ECLATS

Les 12 et 13 juin

☀ Au parc Lagravère, à 15h
01 41 91 29 90
Deux jours sous le signe du chant choral attendent les Colombiens au parc Lagravère. Au programme : différents concerts, dont celui du groupe Piccolo, les Grooms, ou encore « le chœur des collèves » et « le chœur éphémère chante Bach, Vivaldi, Mozart ». Entrée libre.

EXPOSITION

CALLEGARI ET ROY

Les 12 et 13 juin

☀ Au Carré des créateurs
52 rue Denis Papin
Dan Callegari, sculptrice de femmes en marbre et d'oiseaux de ferraille, s'associe à Michel Roy, photographe d'architecture pour une exposition résolument contemporaine. Vernissage le 11 à partir de 18h.

THÉÂTRE

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY

Les 12 et 13 juin

☀ ● À la Cave à Théâtre, le 12 à 20h30 et le 13 à 17h
58 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
La nouvelle pièce de la compagnie La Cité des Ménestrels explore le texte mythique d'Oscar Wilde, Le Portrait de Dorian Gray. Montée par six jeunes Colombiens avec le soutien de l'équipe de l'espace Ados et de la Cave à Théâtre, la pièce aborde le thème de l'éternelle jeunesse dans l'Angleterre des années 1900. À partir de 14 ans, entrée libre au chapeau.

EXPOSITION

LES TORTUES DE FLORIDE

Du 14 juin au 29 août

☀ Au Centre Nature
16 rue de Solferino
01 47 80 35 87
Cela fait quelques années que les Nouveaux animaux de compagnie (les NAC) ont débarqué dans nos salons et nos jardins. L'exposition du Centre Nature, analyse la vie de ces nouveaux compagnons et leur impact sur notre environnement.

CONCERT

LES MARDIS DU CONSERVATOIRE

Mardi 15 juin

☀ Au Conservatoire, à 19h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Les élèves du conservatoire présentent leurs travaux. Au programme : musique d'ensemble classique. Les flûtes traversières et les accordéons donnent le « La » aux vocalistes, pour le plus grand plaisir du public.

EXPOSITION

ASGER JORN

Jusqu'au 17 juillet

☀ Au Musée municipal
2 rue Gabriel Péri
01 47 86 38 85
Le musée de Colombes rend hommage à Asger Jorn. Cet artiste installa son premier vrai atelier à Colombes, de 1969 à 1973. Ce Danois mondialement connu a participé au décor du Pavillon des Temps nouveaux de l'Exposition Universelle de 1937. Peintre, graveur, modéliste, musicien, Asger Jorn a expérimenté de nombreuses formes d'art. 60 estampes et affiches de mai 1968 sont présentes au musée jusqu'à la mi-juillet.

ANIMATIONS

CONTE MUSICAL

Mercredi 16 juin

☀ À la bibliothèque Louis Aragon, à 15h30
9 place Louis Aragon
01 47 60 06 40
La bibliothèque Aragon propose un spectacle de conte musical traditionnel, organisé par la compagnie Métaphore, pour les 3 à 8 ans, suivi d'un goûter.

THÉÂTRE

LA DOUCE LÉNA

Du 16 au 18 juin

☀ ● Au Hublot, les 16 et 18 à 20h30, le 17 à 14h30
87 rue Félix Faure
01 47 60 10 33
La douce Léna perd le contrôle de sa vie. Prise dans un engrenage qui la conduira jusqu'au mariage, la jeune employée de maison est captive d'une vie programmée. Avec une mise en scène légère et un jeu vocal et sonore, cette pièce questionne la liberté de choix.



CONCERT

LE BIG BAND DU CONSERVATOIRE

Vendredi 18 juin

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Fondé sur une section rythmique (piano, basse, batterie, percussions, guitare) à laquelle s'ajoutent saxophone, trompette et trombone, le BBCC se caractérise par une palette sonore brillante et chaude.

CONCERT

CERCLE SYMPHONIQUE DE COLOMBES

Vendredi 18 juin

● À L'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Le Cercle symphonique de Colombes vous donne rendez-vous à l'Avant-Seine autour des œuvres de Beethoven et de Schubert.

CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 9 JUIN



Les Meilleurs amis du monde, de Julien Rambaldi
Hatchi, de Lasse Hallstrom
Greenberg, de Noah Baumbach

MERCREDI 16 JUIN



L'Agence tous risques, de Joe Carnahan
Les Meilleurs amis du monde, de Julien Rambaldi
Greenberg, de Noah Baumbach

MERCREDI 23 JUIN



Kiss & Kill, de Robert Luketic
Top Cops, de Kevin Smith
L'Agence tous risques, de Joe Carnahan

MERCREDI 30 JUIN



Shrek 4, de Mike Mitchell
Millennium 2, de Daniel Alfredson
Kiss & Kill, de Robert Luketic



Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard - 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52



Les salles 2 et 4 sont accessibles aux personnes handicapées.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.





92 HABITAT

CONCERT

SPEED CARAVAN

Vendredi 18 juin

● Parvis de l'Hôtel de Ville, à 20h30
Outre ses compositions rock and roll chaâbi, Speed Caravan reprend aussi bien des morceaux arabo-andalous du XVe siècle modernisés, que des titres des Cure ou encore des Chemical Brothers. Un concert furieusement électrique.

CONCERT

PLACE AU JAZZ

Samedi 19 juin

★ Place Chavany, de 17h à 19h
Guitariste à la voix chaleureuse et compositeur efficace, Hocine Zerzour avait commencé à écrire des textes pour faire entendre ses musiques. Mais, dès ce premier album, il se révèle en observateur avisé du monde qui l'entoure.

CONCERT

PARIS WONDERBAND

Samedi 19 juin

● Parvis de l'Hôtel de Ville, à 21h
Quatorze musiciens fous de funk rendent un hommage exemplaire au groupe mythique Earth Wind and Fire. Un concert qui promet d'être endiable.

ÉVÈNEMENT

FÊTE CHAMPÊTRE

Les 19 et 20 juin

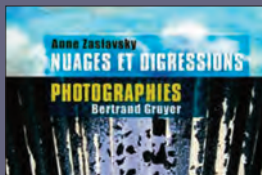
★ Au parc Lagravère
Le 19 à 15h et le 20 à 14h
06 03 55 70 63
L'association culturelle populaire Portugal nouveau (ACPPN) organise une fête champêtre. Le samedi, un tournoi de Sueca, jeu de cartes, est prévu dès 15h. Un spectacle de chant et de danses traditionnelle est organisé dès 21h. Un bal payant aura lieu le dimanche.

EXPOSITION

NUAGES ET DIGRESSIONS

Les 19 et 20 juin

★ Au Carré des Créateurs
52 rue Denis Papin
Anne Zaslavsky, artiste-peintre et Bertrand Gruyer, photographe, exposent leur travail autour des nuages. Textures diverses et formes infinies, les mou-
tons blancs se sont prêtés au jeu. Vernissage le vendredi 18 à partir de 18h.



EXPOSITION

ART COLOMBIEN

Du 19 au 26 juin 2010

★ À l'atelier des Beaux Arts de Colombes - 5 rue Lamartine
06 25 02 12 98
L'atelier des Beaux Arts de Colombes expose chaque année les travaux de ses élèves : peintures et dessins. Tous les jours de 16h à 20h. Vernissage le 19, à partir de 16h.

CONCERT

PIERPOLJAK

Dimanche 20 juin

★ Parvis de l'Hôtel de Ville, à 18h30
Cet éternel adolescent Colombien, charentais de cœur et caraïbéen dans l'âme, présente son tout nouvel opus au public de sa jeunesse.



CONCERT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Lundi 21 juin

★ Au Conservatoire, à 18h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Pour la fête de la musique, le conservatoire de Colombes organise un concert d'orchestre symphonique. De petits groupes d'ensembles (accordéons, saxophone, instruments à vents...) vont se produire à la suite.

CONCERT

PLACE AU JAZZ

Samedi 26 juin

★ Place Chavany, de 17h à 19h
À la tête du Big Band Raux-Bivalski, qu'il co-dirige, Pascal Bivalski dirige également sa propre formation. Musicien professionnel depuis 25 ans, il a joué avec des musiciens de réputation internationale : Charles Tyler, Mike Zwerin, Jean Bonai, Marcel Zanin, Wayne Dockery, Marc Fosset, Marcel Azzolla...

EXPOSITION

JANS, COHEN, ROBINSON

Les 26 et 27 juin

★ Au Carré des Créateurs
52 rue Denis Papin
A découvrir le travail de trois artistes du Carré des créateurs de Colombes. Nicole Robinson, Bruno Jans et Laurence Cohen exposent leurs œuvres : bols de céramique, photos noir et blanc, bijoux, plats, lampes...

ÉVÈNEMENT

CARNAVAL TROPICAL

Dimanche 27 juin

★ Au parc Lagravère, à 16h
Terrain des fêtes
06 60 53 96 49
Un défilé aux couleurs de l'arc-en-ciel débutera rue Ménelotte, à 16h. Pour prolonger la fête, une soirée carnavalesque est prévue dès 19h sur le terrain des fêtes de l'Ile-Marante, avec au programme : concerts et animations.

CONCERT

PLACE AU JAZZ

Samedi 3 juillet

● Place Chavany, de 17h à 20h
Avec le Franck Gourgon Quartet, attendez-vous à un jazz aussi cool que coloré, tout en finesse et en élégance, comme autant de petits récits, d'instantanés musicaux simples et pétillants.

ANIMATIONS

ESPACE DANS MA VILLE

Du 5 au 10 juillet

★ À l'Escale Europe
34 avenue de l'Europe
01 46 49 10 12
Le Centre National d'Etude Spatiale organise des animations et des ateliers sur le thème de l'Espace pour les centres de loisirs et les 16-18 ans. L'accès est libre. Une préinscription est obligatoire auprès du CUCS au : 01 41 19 49 73.

FOCUS

CONCOURS PHOTO



Jusqu'au 24 juillet, pour la septième édition de son concours photo, le musée d'Art et d'Histoire propose aux photographes de se pencher sur le thème « Travailler à Colombes ». Les 20 images lauréates sélectionnées par un jury seront exposées du 17 septembre au 6 novembre au musée, puis au sein d'entreprises, lieux de travail ou équipements de la ville.

Règlement complet au musée et en téléchargement sur le site : www.colombes.fr - Musée d'Art et d'Histoire
2 rue Gabriel Péri — 01 47 86 38 85

À DÉCOUVRIR

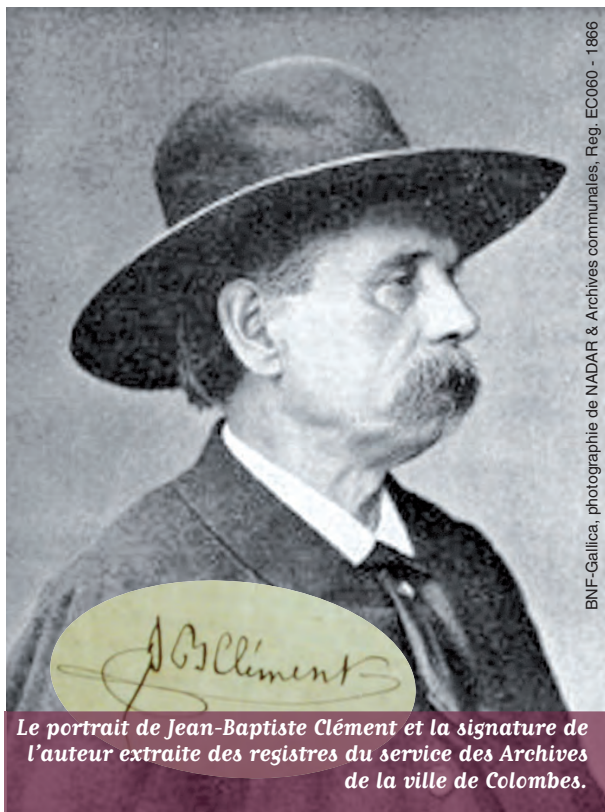
SQUARE EDGAR QUINET

QUINET EN FÊTE

Après le succès des samedis jazz place Chavany, la ville a décidé de créer un espace d'expression libre, dédié aux propositions artistiques de toutes disciplines, tous les dimanches. Ce sont les Colombiens les stars, la ville lance un appel à candidature : elle attend toutes les bonnes volontés artistiques. Infos et inscriptions au 01 47 60 82 91.

Colombes au temps des Cerises

D'abord complainte, puis chant révolutionnaire de la Commune, « Le temps des cerises » serait largement inspiré des plaines colombiennes. Son auteur, Jean-Baptiste Clément s'y est installé en 1866 avant d'être condamné à plusieurs reprises à l'exil ou à la prison.



BNF-Gallica, photographie de NADAR & Archives communales, Reg. EC060 - 1866

Le portrait de Jean-Baptiste Clément et la signature de l'auteur extraite des registres du service des Archives de la ville de Colombes.

Le jeune Clément s'est affirmé très tôt, en quittant sa famille dès l'âge de 14 ans. Petit déjà, délaissé par ses parents, meuniers à Montreuil, il rejoint souvent sa grand-mère, propriétaire du célèbre « Moulin de Cage » à Saint-Denis, transformé en guinguette vers 1856. Son instruction, il l'acquiert dans un pensionnat, à Paris. Il mène donc dès l'adolescence une vie de bohème, enchaînant les petits métiers, fréquentant les cabarets à la mode et le milieu des journalistes engagés et d'hommes de lettres, dont Max Revel, qui l'initie à la versification.

L'AUBERGE DE L'ÎLE-MARANTE

Il devient chansonnier et publie ses premières feuilles à l'âge de 23 ans, en 1859. Ses ritournelles sont reprises par les chanteurs de rue et même à l'illustre café-concert l'Eldorado, ouvert en 1858. Il ne cessera jamais de composer, même durant son exil à Londres dans les années 1870, confiant le plus souvent la partition musicale à des amis. Beaucoup de ses œuvres sont répertoriées à Paris ou dans des villes proches. L'artiste est nomade, on lui

connaît ainsi plusieurs domiciles montmartrois entre 1860 et 1863. À cette même époque, il aide aussi régulièrement sa tante Louise Clément, mariée à un restaurateur, Louis-Philippe Poulain qui tient l'auberge de l'Île-Marante, pour faire face au flux des canotiers et promeneurs du dimanche attirés par les berges de Seine. Aussi, des chansons sont écrites à Colombes entre 1864 et 1866, signées de l'Île Marante ou de l'Île du Moulin Joly : Le Moulin noir, Le Sainfoin, La Branche de Mai ou La Coquette. Leur nom évocateur peut être trompeur car la mort et la difficulté de vivre en constituent parfois la trame. Une autre, bien connue de nos jours, « Dansons la capucine », est dédiée à sa grand-mère Charlotte, qui la lui chantait, enfant, sur d'anciennes paroles que l'auteur a changé pour dénoncer la misère environnante*.

CHANSON RÉVOLUTIONNAIRE

Il s'est aussi installé rue des Aubépines (actuelle rue du Maréchal Joffre) en 1866 avec sa compagne d'alors, Isolène Marcillac. Sa fille, Madeleine y voit le jour le 7 octobre. Sa célèbre complainte « Le Temps des Cerises » date de cette même année. Certes, elle porte la mention de Paris-Montmartre*, mais il paraît vraisemblable que nos plaines couvertes de cerisiers et son amour Isolène en sont à l'origine. La pérennité de cette belle chanson tient aussi au contexte mouvementé des années suivantes. Dès 1867, elle est publiée en Belgique, car Clément s'y est réfugié à la suite du pamphlet Quatre-vingt neuf, lui aussi rédigé à Colombes et visant Napoléon III. Sa notoriété de chansonnier ne suffit pas à le faire vivre. Il se tourne vers le journalisme, mais ses écrits anti-bonapartistes le conduisent en prison quand il revient à Paris en mars 1870. Son implication dans la Commune, où il accepte des responsabilités, et dans les combats de la Semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871, donne au Temps des Cerises une nouvelle résonance. Celui-ci est désormais perçu comme un chant révolutionnaire où l'on retient surtout qu'« il est bien court le temps des cerises [...] tombant sous la feuille en gouttes de sang » et se révélant « plaie ouverte ».

UN JOUR

DE JUIN À COLOMBES

Le 3 juin 1940

En ce 3 juin 1940, il y a soixante-dix ans, tombaient sur Colombes les premiers obus de la Wehrmacht. Hitler préparait sa victoire, parachevée par l'armistice du 22 juin. Sept autres bombardements allaient suivre au cours de ces années noires, du fait hélas des Forces alliées qui ciblaient surtout les usines occupées toutes proches.

L'ACTU

La Garenne-Colombes fête ses 100 ans

Les Archives communales et le Cercle généalogique de Colombes ont accompagné la commémoration du centenaire de La Garenne-Colombes par des recherches historiques et ballades contées. Les festivités démarrent le 28 mai pour se conclure le 27 juin prochain.

www.lagarennecolombes.fr

EN GRANDES POMPES

Poursuivi par les Versaillais, il lui faut attendre l'amnistie de 1880 pour reprendre part à la vie politique. Vingt ans plus tard, un 5^e couplet, brochant « magistrats moqueurs », gendarmes et bourgeois ayant « folie en tête », fut même ajouté par le dessinateur Adolphe Willette, du fait d'une nouvelle menace d'emprisonnement à l'encontre de son ami Jean-Baptiste, alors délégué du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Vivant chichement de ses écrits et de conférences, le poète, éprouvé, meurt de maladie à 66 ans, en 1903. Plus de 4 000 personnes l'accompagneront dans sa dernière demeure au cimetière du Père-Lachaise. ■

* Chansons, 5^e édition, Jean Baptiste Clément. — C. Marpon et E. Flammarion, 1887, p. 46 et p. 244, consultable sur le site de la BNF, Gallica.

Claude Galène

Prête-moi ta plume...

Depuis qu'il a pris sa retraite, Claude Galène a décidé de consacrer son temps aux autres, en devenant écrivain public.



Repères

- 1973 : s'installe à Colombes.
- 2005 : donne ses premiers cours de français à l'Escale Europe.
- 2006 : écrivain public à l'Espace des 4 Chemins.

Le chiffre

- 5 : nombre moyen de courriers qu'il rédige lors de chaque séance.

Sa phrase :

« Le sentiment d'aide est plus fort que mon ressenti sur la lourdeur des situations sociales qui me sont exposées ».

Avant de prendre sa retraite, Claude Galène était cadre supérieur dans la fonction publique. Il appréciait les contacts humains et ne s'imaginait passer une retraite sans rien faire. « *J'aspirais à me rendre utile* », reconnaît-il aujourd'hui. Il ambitionne alors « *d'apprendre le français aux immigrants et à les aider à écrire* ». Il est tout d'abord bénévole auprès de la Confédération Syndicale des Familles, à Gennevilliers, avant de se tourner vers la ville où il habite depuis 35 ans.

L'ATOUT DIVERSITÉ

Pour avoir longtemps habité à l'Île-Marante, il propose ses services à l'Escale Europe pour des cours de FLE (Français Langue Etrangère). Il débute auprès de stagiaires venus d'horizons très divers. Des Chinois côtoient des Russes, des Maghrébins ou des Sri Lankais. « *Cette démarche était la bonne*, considère le nouveau professeur. *Il faut mélanger les origines pour éviter de rester enfermé dans son petit monde* ». Parmi ses élèves, il a aussi bien des femmes qui n'ont jamais été scolarisées dans leur pays d'origine que des personnes diplômées mais découvrant le français.

En collaboration avec cinq autres intervenants, Claude Galène gère des groupes d'une dizaine d'élèves, au niveau de français le plus homogène possible, afin de progresser à la même vitesse. Il leur apprend le vocabulaire de base, des choses pratiques qui leur permettent de s'insérer dans la société, voire, dans le meilleur des cas, de la grammaire.

DES COURRIERS POUR AGIR

Parallèlement, le jeune retraité s'est installé dans les locaux de l'Espace des 4 Chemins, où il propose ses services d'écrivain public. Il rédige des courriers pour tous ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour défendre leur point de vue vis-à-vis des administrations. Claude Galène intervient alors pour les problèmes d'assurance, de banque, de compagnie de téléphonie, d'impôts, de crédit... Il ne se voit pas comme « *un spécialiste, mais plutôt comme un généraliste avec ouverture d'esprit* ». Ce rôle d'écrivain public exige que la confiance s'établisse avec le demandeur, auprès de qui Claude devient une sorte de confident de ses soucis personnels. « *Je dois comprendre les problèmes pour faire la lettre qui va per-*

mettre de débloquer le dossier », explique-t-il. « *Les gens reviennent souvent, une fois le premier mur brisé, quand la confiance est établie et qu'ils savent que leur histoire restera confidentielle* ».

LES MOTS PARTAGÉS

Depuis qu'il a mis sa retraite au service des autres, Claude Galène estime qu'il a dû avoir autour d'une centaine de stagiaires dans ses cours de français, dont environ 40 % qui arrêtent la formation au bout d'un an en n'ayant plus besoin d'aide. Pour les courriers, ce ne sont pas moins de cinq dossiers qu'il traite à chaque séance. « *J'ai le sentiment de leur apporter quelque chose en leur levant un des problèmes qu'ils ont à résoudre* ». Mais le Colombien n'est pas pour autant dans une démarche à sens unique. « *Cela me permet de faire des rencontres avec des personnalités riches, même si leur parcours est accidenté* ». Et pour un amateur de contacts humains, c'est une satisfaction non négligeable. ■

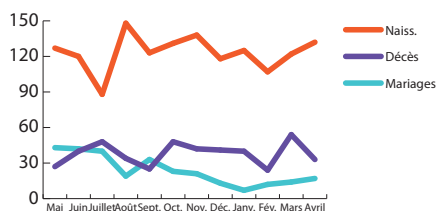
Aide aux courriers à l'Espace des 4 Chemins, le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30.

Anniversaire des centenaires

Aux habitants de Colombes et aux établissements recevant des personnes âgées, si dans votre famille ou votre voisinage, vous avez la chance de connaître une personne qui fêterait son centenaire en 2010, contactez en mairie le service Événementiel au 01 47 60 81 44. La municipalité pourra organiser une manifestation amicale pour marquer cet anniversaire.

REPÈRES

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS MAI 2009



Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

Garçons

1. Adam
2. Mohamed
3. Amine
4. Gabriel
5. Yanis
6. Ayoub
7. Alexandre
8. Rayan
9. Raphaël
10. Maxime

Filles

1. Sarah
2. Inès
3. Lina
4. Chloé
5. Yasmine
6. Jade
7. Emma
8. Sara
9. Éva
10. Lola

MAIRIES DE PROXIMITÉ

Lieux de permanence offrant de nombreux services, les quatre mairies de proximité de Colombes vous permettent de réaliser, juste à côté de chez vous, vos démarches administratives, que ce soit dans le domaine du social, de l'enfance, du logement, ou des demandes de cartes d'identité. À noter que les mairies Wiener et Fossés-Jean peuvent réaliser des passeports biométriques. Celles-ci sont ouvertes le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Adresses mairies de proximité :

- Aragon, 20 place Aragon. 01 41 19 49 80
- Europe, 34 avenue de l'Europe. 01 41 19 43 70
- Fossés-Jean/Stade, 107 avenue de Stalingrad. 01 41 19 48 70
- Wiener, 19 rue Wiener. 01 41 19 49 60

À SAVOIR

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Lola ABAJAS, Loélie ACHARD, Ella ADHAR LA VIE, Nayel AHMED, Feryel AÏT BELA, Marwane AÏT MEHDI, Ferdawss AKBILI, Hulandert ALBERT, Ismaël ALLAG, Mina AMBROSETTI, Noah ANDRES, Moussa ASSAKALI, Hajar ATMAOUI, Alban AUMONIER, Eloi AYMARD, Soura BA, Lina BEDAD, Narjess BEKLI, Milhane BEL ABED, Saïd BELFARAH, Linda BELL ABOUDOU, Rachid BELLAHSENE, Ayoub BENALLA, Eva BERLINSO, Louise BESSE, Sacha BONNEMIE, Charline BONTE, Abel BOUCELHAM, Sofiane BOUDJELTIA, Yasmine BOUDJELTIA, Yasmine BOUGRIA, Lila BOUISSOU, Manel BOUSFEDDI, Imran Jamel Lahcen BRAHIM, Arwen CANN, Noham CASONATO, Océane CHABANI, Ilyas CHANOUNE, Arthur CHARPILLENNE, Nathan CHARTER, Benjamin CHARTER, Amandine COMBAUDON, Laetitia COMBAUDON, Victoria DA FONSECA, Lana DA MOTA, Lylo DARTOIS, Eileen DASSI-EZIN, Jibril DE MARCO, Maëlys DE RUDDER, Aminata DIARRA, Newton DIEURISMA, Mame DIOP, Médina DJIGO, Alexandre DOJS LE DREVO, Esteban DROUET, Ethann DUBOIS, Anaïs DUFRESNOY, Jade EL ÂSRI, Lamia EL HOU, Samy ESSAWTI, Léon FAVRE, Kaïs FEDDI, Sana FEDDI, Malo FICHANT, Naomi GAY, Cynda GRAMI, Maëlys GRÉAUX, Sirine GRISSA, Julie GUILLOTTE, Yanis HADIMI, Mounia HADJ-KACEM, Lydia HAMED KHODJA, Yasmine HAMMOUTI, Naïla HEMMAL, Yasmine HINTI, Celia Malika IDIR, Hannah ILBOUDO CAFFIN, Anass JAMAÏ, Sana Noor KADAOU, Nathanaël KADJO, Salim KAJI, Ganssiry KANOUTE, Ephraïm KATANA MABANA, Tiffany KEMENI, Ranya KHAZZANI, Joly KISILU MASOSA, Grace KOFFI, Meliane KONÉ-ETIEMBLE, Nadir KOUATI, Anna KUBIAK, Asmita KUGAN, Keylia KWADZO, Naëla LABLACK, Shaeen LABLACK, Ines LACOMBE, Mohamed LADJALI, Louis LAISNEY, Clément LAMIELLE, Elya LAURANT, Lola LE BOZEC-NARCEL, Gabriel LEGRAND, isild LEMAL, Alexandre LETOURNEAU, Lylwenn LIVROZET, Giovanni LONA LUTETE, Alexandra MAMAT, Pauline MANGUIN, Kévan MARIE-LOUISE, Ilan MDARHRI, Chloé MEDIAVILLA GUZMAN, Eva MENDES RAMOS, Thia MERCIER, Badr MHANNI, Max MOINE, Mohamed MOKRANE, Eliyah NIKUNA MWAKU, Aubin NOTTIN, Colin PAPELARD, Colin Eloi PAPELARD, Candice PINTO CROCHET, Melina PITSOS, Suzie POMMIER, Lola POMMIER, Emma RABEH LATRY, Manal RAIS, Nour RAJHI, Avotra RATOVO RANDRIANANDRIANINA, Tiffany RAVIN-LONETE, Nafissa RHAZERE, Zoé ROMBI, Laura ROUDIER, Enzo ROY, Marguerite ROYNÉ, Darish RUNGOO, Adam SAFER, Kaïs SAHRAOUI, Ismaïl SALAH, Yamanda SAOUCHI, Matéo SAUNIER, Marie-Alice SCHNEIDER, Chayane SELVANADIN LODOSA, Nesrine SILINI, Tom SMADJA, Clémence SOKIC, Mathieu SONNET, Zara SOUEDAN, Aminata SOUMARE, Stanislas SOUSSANA, Ruth STEGERAN, Lina TAHRI, Éléonore THONON, Elise TOILEHIE, Rhofran TOMZINI, Emma TOUATI, Allyah VIVES, Hafsa ZARROUG, Mayar SULAIMANI (2009).

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Christopher MONARD et Hassna AFOURIR, Walid SEBBANE et Latifa DJABALLAH, Christophe ZOUATNI et Bochra MIMOUNA, Farid AYAD et Karina GHEMMOUR, Georges OLIVIER et Valérie DELAPLAGNE, Georges TANFIN et Ginette DAUTEUILLE, Salah BENMABROUK et Imen REGAIEG, Amar BOUTALEB et Sadia AMKOUY, David SERREC et Kerrie-Ann DELANEY, Yvon PAZ et Yasmina AIDI, Mehdi EZ ZOUBI EI et Sana BENSIMBAREK.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Cécile ALTMANN ép. ZWEIBAUM, Islam AZAIZ, Simonne BERTOLA ép. EUVRARD, Emile BERTOUX, André BÉUF, Boussad BOUZOURENE ép. BOUZOURENE, Marguerite CARPENTIER ép. CORNET, Marie CHEVANT, Andrée CONSTANS ép. MAILLIAT, Didier DERROUGH, Claudine ECHALLIER ép. MONSINJON, Benabdellah EL ABBES, Antoinette ELIET, Raymonde FIÉVET ép. HOUEL, Suzanne GNEZZERE, Janic GOTOGHIAN ép. HILARIO FABIÃO, Raymond GRAS, Blanche HOUDAYER ép. MARGUERITE, Marie LAMY ép. BOUTTEVILLE, Jean LE MOËLIGOU, Paulette LECLERCO ép. GAUTHIER, Marie LELASSEUX ép. DENISE, Michel LENOIR, Boujemaâ MAËROUFI ép. TAJMOUT, Celestino MENENDEZ PEREZ, Janine MESNARD ép. BOULICAUT, Félicie MISSONNIER ép. BRONCY, Guy MOISSANNE, Alva MOREIRA da SILVA ép. CARLE, Jeannine NION ép. GUIBERT, Jeanne NOËL ép. BRIXTTEL, Louise POILVÉ ép. BRÉARD, Marie POURTAU ép. AMREIM, Marie-Thérèse PRILLIEUX ép. LEBRUN, Etienne PROUX ép. THON, Léna REGISTO, Margot REMPFER ép. TONDU, Jeanne ROYER ép. MARTIN, Haouria SALOUH ép. DJELLAB, Colette SARDET ép. GUINET, Paule TERLE ép. DUNAND.

LE CHIFFRE DU MOIS

5 605

C'est le nombre de passeports biométriques délivrés par le service des Affaires générales de la ville de Colombes depuis leur mise en circulation en mai 2009. 61 913 ont été délivrés en 2009 à l'échelle du département. Attention, les délais d'obtention des

passeports peuvent atteindre quatre semaines !

Sources : mairie de Colombes — Service-public.fr

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Sport, délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55

Vie associative, au jumelage, à la coopération décentralisée

et aux anciens combattants. Déléguée des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale,

vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57

Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Affaires générales.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sport scolaire.

Michelle MACÉ01 47 60 43 61

Handicap.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAIED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID01 47 60 43 61

Voie

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57

Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Cadre de vie.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

Consultez l'ensemble des visites du maire sur le site Internet : www.colombes.fr

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, conseiller général du canton nord-ouest vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, conseiller général du canton nord-est vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, conseiller général du canton sud vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre – 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches de 10 h à 12 h 30 dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
SOS femmes battues	39 19
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde	
téléphonez au commissariat de Colombes...	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) : 01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre Municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée : radiologie, service dentaire. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service prévention santé

01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Hôpital Louis Mourier : 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

Mois de juin

Dimanche 13 juin

Pharmacie DAVID
71 rue Gabriel Péri
01 47 81 16 90

Dimanche 20 juin

Pharmacie LECHAPPELLAIN
156 rue des Voies du Bois
01 42 42 06 99

Dimanche 27 juin

Pharmacie PITARD
333 rue Gabriel Péri
01 47 82 18 04

Dimanche 4 juillet

Pharmacie COHEN
53 rue du Bournard
01 42 42 09 09

Dimanche 11 juillet

Pharmacie DOASSANS
15 place du Général Leclerc
01 42 42 06 20

PUBLICATION LÉGALE

Le Maire informe les habitants que, du 25 mai au 25 juin 2010, est mis à la disposition du public à la direction de l'Urbanisme au pôle urbain 42, rue de la Reine Henriette, un projet de délibération au conseil municipal avec rapport motivé visant à autoriser une majoration du coefficient d'occupation des sols en vue de la réalisation de six logements locatifs sociaux sur un terrain situé 56-58, rue Brassat appartenant à la S.A Immobilière du Moulin Vert. Ce projet et cette information interviennent en application de l'article 40-II de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le 1^{er} juillet (sous réserve), à 19h30 à l'Hôtel de ville.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
Tél. : 01 47 60 80 00 - Fax : 01 47 60 80 85

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le samedi de 9h à 12h
Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566
Colomb'bus (366).

Parking public. Entrée rue de la Liberté.

W
H
E
R
E
B
E
R

UFS

DIPLOMAT